Masers de 11.e 25.
FRt.3 23324

HISTOIRE

D'UNE DÉTENTION

DE TRENTE-NEUF ANS,

DANS LES PRISONS D'ÉTAT.

Écrite par le Prisonnier lui-même.

A AMSTERDAM,

Et se trouve chez les principaux Libraires de l'Europe.

1787.

THE NEWBERRY LIBRARY

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

EN Eſpagne on eſt familiariſé avec l'Inquiſition ; en Turquie les Lacets & les Muets ne paroiſſent que des choſes forts ſimples ; en France on eſt un peu moins tranquille ſur les lettres-de-cachet qui, véritablement, font plus de ravages dans une année, que l'Inquiſition, les Lacets & les Muets n'en font dans dix ans. Il eſt auſſi humiliant qu'étonnant, que dans un pays, qui eſt la patrie des ſciences, des talens & de la philoſophie, dans un Royaume où chaque Ville a ſes Académies ; c'eſt-à-dire ſa ſociété de Philoſophes, il eſt bien ſurprenant, dis-je, que tous les efforts de la raiſon ne

ſoient pas employés, ſans relâche, à combattre un fléau auſſi funeſte.

L'Hiſtoire de M. de la Tude eſt peut-être le meilleur ouvrage que l'on ait pu faire pour éclairer la nation & les perſonnes qui la gouvernent, ſur l'inutile atrocité des châtimens arbitraires. On eſt bien perſuadé, d'après les principes qui paroiſſent être ceux de cet honnête homme, qu'il ne déſapprouvera pas que l'on publie ſon manuſcrit, & qu'il trouvera quelque conſolation dans l'idée que le tableau de ſes infortunes pourra devenir utile à ſes concitoyens.

On n'a pas jugé devoir châtier les incorrections du ſtyle de ce manuſcrit, qui ne nuiſent en rien au ton ſi intéreſſant de vérité & de ſimplicité avec lequel il eſt écrit.

MÉMOIRES

DU SIEUR

HENRI MASERS DE LATUDE,

Contenant les opérations qu'il a pratiquées pour se sauver une fois de la Bastille, & deux fois du Donjon de Vincennes, avec la suite de ces évènemens

PREMIERE PARTIE.

JE regarde comme une faveur du ciel la possibilité où je suis de mettre au jour ces Mémoires, & quelques détails sur mes longues souffrances : ce terrible évènement est un fait de plus dans l'histoire des calamités

humaines, & il peut être utile & inſtructif ſous divers rapports.

Je n'ai beſoin, pour intéreſſer en ma faveur, que d'apprendre aux perſonnes qui daignent jetter un coup-d'œil ſur ces Mémoires, que j'ai gémi trente-quatre ans dans les priſons.

Mais, le dirai-je, en implorant la compaſſion des hommes, j'ai peine, en vérité, à me croire leur ſemblable; le tems où j'ai vécu parmi eux eſt ſi éloigné; il eſt ſi incertain, d'ailleurs, que je reparoiſſe jamais dans la ſociété, & j'ai enduré des peines ſi cruelles & ſi extraordinaires, que pour me perſuader que je tiens encore à l'humanité, il faudroit que tout changeât autour de moi; car ma ſituation eſt telle que mon ame ayant perdu toute idée de bonheur, ne croit plus qu'aux maux déchirans qu'elle ne ceſſe d'éprouver encore.

Je naquis en 1725, à Montagnac en

Languedoc, diocèſe d'Agde : mon nom eſt *Henri Maſers de Latude* : mon Père, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons d'Orléans, fut fait en 1733, Lieutenant-de-Roi à Sedan. Je touchois à peine à ma vingt-troiſième année, que mon père, cherchant à perfectionner mon éducation, & à favoriſer les diſpoſitions que je montrois pour l'étude des mathématiques, m'envoya à Paris en 1749, dans l'intention de me faire cultiver cette ſcience.

A cette époque Madame de Pompadour étoit devenue la favorite du Roi Louis XV ; elle fixoit l'attention de tout le Public : elle paſſoit pour avoir de l'eſprit, de la beauté ; elle aimoit les talens, & intéreſſoit par là beaucoup de gens ; mais les perſonnes auſtères déſapprouvoient ſa conduite, la condamnoient hautement, & annonçoient que le mauvais exemple attireroit les plus grand maux ſur la France.

Enfin l'eſprit de parti, le fanatiſme même s'en mêloient ; on ſouhaitoit même ſa mort.

J'étois jeune, j'avois les idées vives, & je ne ſais pourquoi cette femme m'intéreſſoit ſinguliérement ; peut-être étoit-ce parce que je la voyois à la veille d'être perſécutée.

Dans cette circonſtance, le haſard m'ayant fait rencontrer de jeunes étourdis, qui diſoient qu'on ſe débarraſſeroit un jour de cette ſangſue, dût-on employer des moyens extrêmes, & ayant appris qu'elle craignoit d'être empoiſonnée, & que cette idée troubloit ſon repos, mon intérêt pour elle redoubla au point que je réſolus de lui être utile, & de me rendre intéreſſant auprès d'elle. Je conçus le projet le plus étourdi, le plus inconſéquent & le plus mal vu ; je me dirigeai en un mot comme un enfant, qui ne ſent la conſéquence de rien. Je pris maladroitement la

voie la plus propre à me rendre odieux à ſes yeux, & je fis à jamais mon malheur.

Je me rendis à Verſailles auprès d'elle, pour la prévenir que j'avois vu mettre à la poſte une boëte pour elle; je lui communiquai mes plaintes ſur cet envoi, en la prévenant de ſe tenir ſur ſes gardes; que j'étois véritablement inquiet ſur ſon ſort, d'après les propos que j'entendois, & que je me croyois trop heureux de pouvoir lui donner un avis auſſi important. Elle parut touchée de mon attention, & après m'avoir témoigné combien elle étoit ſenſible à ma démarche, elle m'offrit ſes ſervices.

La boëte arriva, car c'étoit moi qui l'avois miſe à la poſte : elle étoit pleine d'une poudre qui n'avoit abſolument aucun effet nuiſible. Mais en réfléchiſſant ſur mes bons avis, on imagina de faire des expériences de cette poudre ſur des animaux, &

voyant qu'il n'en réſultoit aucun mal, la Marquiſe de Pompadour pénétra bientôt mon ſtratagême ; elle s'en plaignit, & je fut mis à la Baſtille le premier Mai 1749.

Dès le mois de ſeptembre ſuivant, je fus transféré au donjon de Vincennes. M. Berryer, alors Lieutenant-général de Police, avoit beaucoup de bonté pour moi. Il m'avoit donné la meilleure chambre du donjon ; deux heures de promenade par jour dans l'un des deux jardins qu'il y a dans l'enclos. La fenêtre de ma chambre donnoit ſur le Gouvernement, & celle du cabinet ſur Paris. Sous cette fenêtre préciſément, je voyois tout ce qui ſe paſſoit dans l'autre jardin du donjon, qu'on avoit donné à un Curé janſéniſte. Ce Curé avoit beaucoup de liberté : la veuve du défunt Lieutenant de Roi, Madame de Saint-Sauveur, avec un de ſes fils abbé, & qui eſt aujourd'hui Chantre de la Ste. Chapelle de Vincennes, venoient

le voir tous les jours. Ce Curé apprenoit à lire & à écrire au fils du Maître-d'Hôtel de M. le Marquis du Châtelet, & à celui d'un Porte-clef. Le plus âgé de ces jeunes-gens n'avoit pas seize ans; ils se divertissoient dans le petit jardin. J'étois fort alerte, & j'avois l'esprit très-présent; rien ne m'échappoit: l'air d'aisance & de liberté de ces jeunes-gens me faisoit mal au cœur; mais toutes leurs allées & venues, leurs courses, me firent concevoir le projet de m'évader. Comme je l'ai dit, M. Berryer avoit ordonné de me faire promener deux heures dans le jardin : il y avoit deux Porte-clés, & à deux heures précises, le plus âgé entroit dans le jardin pour m'attendre, & le plus jeune venoit m'ouvrir la porte pour descendre. Mon projet conçu pendant un certain nombre de jours, je descendois plus vîte que le Porte-clés, & en arrivant dans le jardin, il me trouvoit auprès de son camarade : & tous les jours j'augmentois de vîtesse par degré. Après l'avoir bien accoutumé à ce petit manége,

le 25 juin 1750, j'effectuai mon projet de la manière ſuivante :

A peine le Porte-clés m'eut-il ouvert, que je volai le long des degrés, & je fermai la porte du bas de l'eſcalier, tant pour empêcher que ſon camarade ne l'entendît ſitôt crier, que pour gagner quelque tems ; & je vais frapper hardiment à la porte de ſortie, où une Sentinelle eſt poſtée dehors. Elle ouvre, &, ſans lui donner le tems de me parler, je lui dis : « Morbleu, voilà » plus de deux heures que M. le Curé » attend l'Abbé de Saint-Sauveur ; avez-» vous vu paſſer ce fichu drôle ? y a-t-il » long-tems qu'il eſt ſorti ? je vais le cher-» cher, mais il me paiera ma courſe. » Et en diſant ces paroles, je marchois toujours en-dehors : je traverſe ainſi la voûte qui eſt au-deſſous de l'horloge. Là, je trouve une ſeconde Sentinelle ; je lui fais la même queſtion : le Soldat me répond qu'il n'en ſait rien, & me laiſſe paſſer. Je demande au troiſième, qui étoit de l'autre côté du

pont - levis , s'il n'avoit pas vu paſſer l'Abbé de Saint - Sauveur ? Il me réponds, que non ; & en marchant toujours, je lui dis : Oh ! je l'aurai bientôt » trouvé. » J'étois jeune & ſans barbe ; à quatre pas de cette dernière Sentinelle, je me mis à ſautiller comme un jeune écolier ; & à cinquante, je pris ma courſe, & paſſai devant le quatrième Factionnaire, ſans qu'il me ſoupçonnât ſeulement d'être priſonnier. Dans le tems que je courois, il ſe paſſoit une autre ſcène au donjon, (à ce que j'ai appris depuis :) le Porte-clés enfermé frappoit à la porte, & crioit comme un diable ; ſon camarade du jardin fut le premier qui lui ouvrit : il ſe demandèrent tous deux à la fois : Où eſt le priſonnier ? Celui que j'avois enfermé dit : que c'étoit moi, ſans doute, qui l'avoit enfermé ; (il ne ſe trompoit pas) : l'autre lui répond, qu'il ne m'avoit point vu. Ils vont tous les deux frapper à la porte extérieure, & demander à la Sentinelle ſi elle n'avoit point vu le pri-

ſonnier qu'ils venoient de faire deſcendre pour le promener ? Celui-ci, qui n'y entendoit pas fineſſe, leur répondit : « Je » parie, double contre ſimple, que c'eſt » lui qui vient de ſortir tout-à-l'heure. » — Mais il falloit l'arrêter, & ne pas » le laiſſer paſſer. — Oh ! je ne ſavois pas » que ce jeune Monſieur fût priſonnier ; » il m'a dit qu'il alloit chercher M. l'Abbé » de Saint-Sauveur : à ma place, ſi vous » ne l'euſſiez pas connu, vous l'auriez » laiſſé ſortir de même. » On m'a laiſſé ignorer la réponſe des autres ; mais à ces deux dernières, on ne pouvoit guère leur faire de reproches.

Six jours après cette évaſion, ne me ſentant coupable que d'imprudence, je me livrai moi-même par l'entremiſe du Médecin ordinaire du Roi Louis XV, comme un agneau, entre les mains paternelles de SA MAJESTÉ, eſpérant qu'on n'abuſeroit pas de la confiance & de la bonne-foi d'un innocent. Néanmoins on

me conduisit à la Bastille : M. Berrier vint m'interroger. Cet aimable Magistrat me dit : « Que l'on étoit fort content de » la confiance que j'avois eue dans la clé- » mence du Roi : que bientôt je ressenti- » rois les effets de l'idée que j'avois eue » de la bonté de son cœur : que si l'on » m'avoit fait arrêter & conduire à la » Bastille, ce n'étoit uniquement que pour » savoir la manière dont j'avois échappé du » donjon de Vincennes, parce qu'on y » mettoit des prisonniers de grande consé- » quence, & qu'on vouloit savoir si les » personnes à qui l'on en avoit confié la » garde étoient des personnes fidèles à Sa » Majesté, qu'il exigeoit de moi un aveu » sincère, & que j'aurois lieu d'être satis- » fait ».

Si quelqu'un m'eût tendu une main secourable, j'aurois mieux aimé me laisser arracher les entrailles que de la payer d'ingratitude ; mais comme mon évasion n'étoit due qu'à mon industrie, je lui fis tout

ingénuement le même récit que je viens de rapporter ; & M. Berrier ne put s'empêcher de rire de la manière dont je m'y étois pris pour enfermer mon porte-clés, & en impoſer aux ſentinelles. Bien convaincu que tout ce que je venois de lui dire étoit véritable, il me demanda avec cette bonté qui lui étoit naturelle : « Vous ai-je laiſſé manquer de quelque » choſe, n'ai-je pas eu bien ſoin de vous ? » répondez, avez-vous à vous plaindre de » moi ? . . . . . Quand je ſerai dehors, lui » répliquai-je, je ne dirai point que j'ai eu » affaire à un juge dans la perſonne de » M. Berrier, mais à un père, qui, par ſa » douceur, ſes ſages remontrances, & » ſes bienfaits, m'a rendu mille fois plus » repentant qu'un juge ſévère qui m'auroit » maltraité. A ces paroles il me dit : » je » ne puis vous rendre votre liberté, que je » n'aie parlé à Madame la Marquiſe ; mais » ſoyez tranquille, en peu de jours elle » vous ſera rendue ».

Mais Madame la Marquiſe de Pompadour fut piquée de ce que j'avois eu plus de confiance dans la bonté du Roi que dans la ſienne : & malgré le zèle & l'humanité de M. Berrier, elle me fit mettre pendant dix-huit mois dans un cachot. Ce fut après ce laps de tems que M. Berrier m'en tira, & me mit dans une chambre ordinaire en compagnie avec un autre priſonnier nommé Dalegre, & détenu, comme moi, par la Marquiſe. J'écrivis lettre ſur lettre à M. Berrier en le priant de s'occuper de mon élargiſſement. Mes importunités l'obligèrent de venir à la Baſtille, & me faiſant deſcendre à la ſalle, il me dit : « Vous avez » tort de me croire un cœur inſenſible : je ſens » tous vos maux, & ſi j'avois été le maître » de votre ſort, il y a long-tems que vous » ſeriez libre ; mais vous avez affaire à une » femme qui a en main le pouvoir ſouve- » rain. Demandez-moi dès adouciſſemens, » je ne vous refuſerai rien de tout ce qu'on » peut accorder à un priſonnier ; voilà tout » ce que je puis faire pour vous, en vous

» assurant que s'il y a du changement, » non-seulement vous serez le premier à » qui je rendrai la liberté, mais même ni » votre tems ni votre peine ne seront per- » dus, &c. » L'on avoit annoncé depuis long-tems à mon compagnon qu'il devoit attendre avec patience la disgrace de la Marquise.

Quand on est dans la peine les jours paroissent plus longs que des années ; & le malheur des infortunés c'est qu'ils mettent toujours les choses au pis : nous connoissions l'ascendant que la Marquise avoit sur l'esprit du Roi, & nous ne manquions pas de dire : si cette femme reste encore quatre, six, dix, quinze ans à la Cour, hélas ! nous passerons toute notre jeunesse dans la captivité, & nous périrons ici. Voyons si nous ne pourrions pas nous évader. Mais en jettant les yeux sur les murs de la Bastiile, qui ont plus d'une toise d'épaisseur ; quatre grilles de fer aux fenêtres, & autant dans la cheminée ; & en considérant par combien de gens armés

cette priſon eſt gardée ; la hauteur des murs & des foſſés ſouvent pleins d'eau ; il ſembloit moralement impoſſible à deux priſonniers, enfermés dans une chambre, privés de toute ſorte de ſecours humains, de pouvoir échapper : & M. de la Borde, ce fameux Banquier, avec tout ſon tréſor, ne viendroit pas à bout de corrompre les Officiers ; jugez donc ce que de ſimples paroles auroient pu faire ſur eux. Cependant avec un peu de génie, je vais vous faire voir qu'on peut venir à bout de tout.

Nous étions deux dans une chambre, & à la Baſtille on ne donne ni ciſeaux, ni couteaux, ni aucun autre inſtrument tranchant, & pour cent louis votre porte-clés (c'eſt-à-dire le garçon qui vous apporte à manger) ne vous donneroit pas un quarteron de fil ; & bien calculé il faloit quatorze cens pieds de corde ; il falloit deux echelles, une de bois de vingt à vingt-cinq pieds, & une de cent quatre-vingt

Il falloit arracher plusieurs grilles de fer dans la cheminée, & percer dans une seule nuit un mur de plusieurs pieds d'épaisseur, à la distance de douze à quinze pieds d'une sentinelle. Il falloit créer & faire tout ce que je viens de dire pour échapper, & nous n'avions que nos deux mains. Ce n'étoit pas encore là tout, il falloit cacher l'échelle de bois & celle de corde avec deux cent cinquante échelons d'un pied de long, & un pouce d'épaisseur, ainsi que beaucoup de chose prohibées, dans la chambre d'un prisonnier : & les Officiers, accompagnés du porte-clés, venoient nous faire visiter & fouiller plusieurs fois par semaine : cependant j'étois sans cesse occupé de ce projet; j'en avois parlé plusieurs fois à mon compagnon, qui avoit beaucoup d'esprit; mais il me répondoit toujours que la chose étoit impossible. Ses raisons au lieu de me rebuter, ne faisoient qu'animer de plus en plus mon courage.

Il faut avoir été prisonnier à la Bastille

pour ſavoir comme on eſt traité dans cette priſon. Imaginez-vous que vous paſſerez dix ans dans une chambre ſans voir ni parler au priſonnier qui eſt au-deſſus de vous. On y a mis pluſieurs fois le mari, la femme, & pluſieurs enfans; ils y ont tous reſtés nombre d'années, ſans ſavoir qu'aucun de leurs parens y fût. On ne vous apprend jamais aucune nouvelle : que le Roi meurt; qu'il y ait des changemens dans le miniſtère, on ne vous inſtruit jamais de rien; & les Officiers, le Chirurgien, les porte-clés, ne vous diſent que : bon jour; bon ſoir; avez-vous beſoin de quelque choſe? & voilà tout.

Il y a une chapelle où tous les jours on dit un Meſſe, & les Fêtes & Dimanches trois. Dans cette Chapelle il y a cinq petits cabinets. On y met le priſonnier à qui le magiſtrat accorde la permiſſion d'entendre la Meſſe; on le retire après l'élévation : de ſorte que jamais aucun Prêtre n'a vu le viſage d'aucun priſonnier; & ceux-

ci ne voient que le dos du Prêtre. M. Berrier avoit eu la bonté de m'accorder la permiſſion d'entendre la Meſſe les Dimanches & les Mercredis, ainſi qu'à mon compagnon.

Il avoit donné la même permiſſion au priſonnier qui étoit au-deſſus de nous, c'eſt-à-dire, au numéro trois de la tour nommée la Comté, qui eſt la première à droite en entrant dans la Baſtille. J'avois remarqué que ce priſonnier ne faiſoit jamais aucun bruit; ne remuoit ni ſa chaiſe, ni ſa table; ne touſſoit même pas, &c. Il alloit à la Meſſe comme nous, deſcendoit le premier, & remontoit après nous. L'eſprit toujours préoccupé de mon projet d'évaſion, je dis à mon confrère que j'avois envie de voir ſa chambre au retour de la Meſſe, & je le priai de m'en faciliter l'occaſion, en mettant ſon étui dans ſon mouchoir; & que lorſque nous ſerions en revenant à la hauteur du ſecond, de faire enſorte en tirant ſon mouchoir, que l'étui

tombât le long des degrés, & le plus loin poſſible; & qu'il diroit au Porte-clés qui nous ſuivoit ordinairement de l'aller ramaſſer. Ce qui fut dit, fut fait. Moi, qui étoit devant, je monte vîte; je tire le verroux, & ouvre la porte du numéro trois. J'examine la hauteur du plancher, & remarque qu'il n'avoit pas plus de neuf à dix pieds de haut: je referme la porte; j'ai le tems de meſurer la hauteur d'une, deux, & trois marches de l'eſcalier; je les compte depuis cette chambre, juſqu'à la nôtre: & ce calcul fait, je trouve une différence de cinq pieds environ. Comme le plancher n'étoit point une voute de pierre, je tirai aiſément la conſéquence, qu'il ne pouvoit pas être de cinq pieds d'épaiſſeur, & je conclus qu'il étoit double.

Alors je dis à mon Confrère: « Ne » vous déſeſpérez point; avec un peu de » patience & de courage, je vous promets » que nous échapperons d'ici. Tenez, » voici mon calcul, en lui préſentant mon

» papier : il y a un tambour entre la troi-
» sième chambre & la nôtre. » -- Sans vouloir regarder ce papier, il me dit : « Eh ! quand il y auroit tous les tambours » des Gardes-françoises, comment vou-
» lez-vous que tous ces tambours puissent » nous faire évader ? -- Il n'est pas besoin » de tous les tambours des Gardes ; mais » s'il est vrai, comme je le crois, qu'il » y ait deux planchers entre le troisième » & le quatrième, pour cacher mes cordes » & tous les autres matériaux dont nous » avons besoin, je vous réponds que nous » parviendrons à échapper. -- Mais pour » pouvoir cacher nos cordes, il faut en » avoir, & qui plus est, il nous est impos-
» sible d'en avoir seulement dix pieds. -- » Pour ces cordes, lui dis-je, n'en soyez » point en peine ; car dans la malle de ma » chaise de poste, que voilà devant vous, » il y en a plus de 1000 pieds dedans. » -- Il me regarde fixement, puis il me dit : « mais je crois, par ma foi, qu'aujourd'hui » vous avez perdu l'esprit !... Je sais tout

» auſſi bien que vous tout ce qui exiſte
» dans votre malle & dans votre porte-
» manteau ; je ſais qu'il n'y a pas un pied
» de corde ; & vous me dites qu'il y en a
» plus de 1000. -- Oui, lui dis-je, dans
» cette malle, il y a douze douzaines de
» chemiſes, ſix douzaines de paires de bas
» de ſoie, douze douzaines de paires de
» chauſſettes de fil, cinq douzaines de
» calleçons, ſix douzaines de ſerviettes.
» Or, en défilant mes chemiſes, mes bas,
» mes chauſſettes, mes ſerviettes, mes
» calleçons, avec cela, nous aurons de
» quoi faire plus de 1000 pieds de cordes.
» -- Cela eſt vrai, dit-il ; mais, avec quoi
» pourrons-nous arracher ces barres de
» fer qui ſont dans notre cheminée ? car,
» avec rien, il nous eſt impoſſible de faire
» quelque choſe : & nous n'avons que nos
» mains ; nous ne pouvons pas créer des
» outils, pour venir à bout d'un auſſi grand
» ouvrage. -- Je lui dis : Mon ami, la main
» eſt l'inſtrument de tous les inſtrumens ;
» c'eſt-elle qui les forme tous. Et les hom-

» mes qui ſavent faire travailler leur tête, » trouvent toutes ſortes de reſſources. » Voyez, continuai-je, ces deux fiches de » fer qui ſoutiennent notre table pliante; » je leur ferai un manche à chacune; je » leur ferai un taillant, en les repaſſant » ſur un carreau de notre chambre: nous » avons un briquet, en le caſſant de telle » manière, en moins de deux heures, » j'en ferai un bon canif pour faire ces » manches; & ce canif nous ſervira à » mille autres beſoins: ainſi, avec ces deux » fiches, je vous réponds ſur ma tête que » nous viendrons à bout d'arracher toutes » ces barres de fer. »

Toutes la journée nous en conférâmes, &, dès l'inſtant que nous eûmes ſoupé, nous arrachâmes une fiche de fer de notre table; & avec elle, nous levâmes un carreau de notre chambre; & nous nous mîmes à creuſer, de manière qu'en ſix heures de tems nous l'eûmes percé: & à notre ſatisfaction, nous trouvâmes qu'il

y avoit deux planchers à trois pieds de distance l'un de l'autre. Dès cet instant, nous regardâmes notre évasion comme certaine. Nous remîmes le carreau, qui ne paroissoit point avoir été enlevé. Le lendemain, je cassai notre briquet, & j'en fis un canif ou petit couteau, & avec cet instrument, nous fîmes des manches aux deux fiches de notre table. Nous y donnâmes un taillant à chacune : après, nous défilâmes deux de nos chemises, c'est-à-dire, qu'après les avoir découfues & les ourlets aussi, nous tirâmes un fil après l'autre. Nous nouames ces filets, nous en fîmes un certain nombre de pelotons d'une longueur égale & déterminée : tous ces pelotons étant finis, nous les partageâmes en deux, & ils devinrent deux grosses pelottes. Il y avoit cinquante filets à chacune de soixante pieds de long : & ensuite nous les tressâmes, ce qui nous fit une corde qui avoit cinquante-cinq pieds environ de long : &, avec le bois qu'on nous portoit pour nous chauffer,

nous fîmes vingt échelons ; & avec cette corde, nous en fîmes une échelle de vingt pieds de long. Enſuite nous commençâmes par l'ouvrage le plus difficile, c'eſt-à-dire, par arracher les barres de fer de la cheminée. Pour cet effet, nous attachâmes notre échelle de corde avec un poids à un bout de ces barres de fer : elle s'y entortilla aiſément ; & par le moyen des échelons, nous nous ſoutenions en l'air dans le tems que nous dégradions ces barres de fer. En moins de ſix mois, nous vînmes à bout de les arracher toutes ; & nous les reposâmes en place, de manière à pouvoir les ôter au beſoin, dans le moment que nous voudrions. Cet ouvrage nous coûta bien de la peine, Mon dieu ! jamais nous ne deſcendions ſans avoir les mains toutes enſanglantées ; & nos corps étoient dans une ſituation ſi pénible, dans cette cheminée, qu'il nous étoit impoſſible de travailler une heure entière ſans nous relever.

Cet ouvrage fini, il nous falloit une échelle de bois de vingt pieds, pour remonter du foſſé ſur le parapet, où les Soldats de garde ſont poſtés, & de-là entrer dans le jardin du Gouvernement. Tous les jours on nous donnoit pluſieurs morceaux de bois pour nous chauffer; ils avoient dix-huit à vingt pouces de longueur. Il nous falloit enſuite des mouſles & beaucoup d'autres choſes; & nos deux fiches n'étoient pas propres pour ces ouvrages, & encore bien moins pour ſcier des bûches. En moins de ſix heures de tems, d'un chandelier de fer que nous avions, j'en eus fait, avec l'autre morceau du briquet, une excellente ſcie, avec laquelle, en moins d'un quart-d'heure, je me ſerois vanté de couper en deux une bûche groſſe comme la cuiſſe. Avec le canif, la fiche, & cette ſcie, nous parvînmes à dégroſſir ces bûches, à les polir, à y faire aux deux bouts des eſpèces de charnières ou mortaiſes, & des tenons, pour qu'elles puſſent s'engencer les unes

dans les autres avec deux trous, dont l'un recevoit un échelon & l'autre une cheville, qui les empêchât de vaciller ; & à mesure que nous avions perfectionné un morceau de notre échelle, nous le cachions entre les deux planchers.

C'est avec ces outils que nous fîmes un compas, une équerre, un dévidoir, des mouffles, des échelons, &c. &c.

Comme dans la journée les Officiers ou Porte-clés entroient souvent dans notre chambre au moment que nous nous y attendions le moins, il nous falloit cacher non-seulement nos ustenciles, mais encore les plus petits copeaux ou débris que nous faisions, & dont le plus petit nous eût décelés. Nous avions aussi donné un autre nom à toutes ces choses : par exemple, nous appellions la scie, *Faune ;* le dévidoir, *Anubis ;* les fiches de fer, *Tubalkain ;* le tambour, *Polyphême*, par allusion à cet antre de la Fable ; l'échelle de bois,

Jacob ; les échelons, *rejettons ;* une corde, une *colombe*, &c. &c. & quand quelqu'un entroit, le plus éloigné disoit au plus proche : Tubalkain, Faune, Anubis, colombe, &c. & l'autre, qui entendoit ce que cela vouloit dire, jetoit dessus son mouchoir ou une serviette ; en un mot, il fesoit disparoître ce qui devoit être caché : nous étions sans cesse sur nos gardes.

L'échelle de bois que nous fîmes n'avoit qu'un bras, & vingt pieds de long, dans lequel étoient passés vingt échelons de quinze pouces de long, qui dépassoient ce bras par conséquent de six pouces de chaque côté ; & à chaque morceau de ce bras, nous avions attaché son échelon & sa cheville avec une ficelle ; de sorte qu'il n'étoit pas possible de se tromper en la montant dans la nuit. Quand cette échelle fut finie & mise à l'essai, nous la cachâmes dans Polyphême, c'est-à-dire, entre les deux planchers : ensuite nous travail-

lâmes à faire les cordes de la grande échelle, qui devoit avoir cent quatre-vingts pieds de longueur. Nous défilâmes nos chemiſes, nos ſerviettes, nos chauſſettes, nos calleçons, nos bas de ſoie, enfin, tout y paſſa. A meſure que nous avions fait un peloton, d'une longueur décidée, nous le cachions ; pour n'être pas ſurpris, dans Polyphême : & quand nous eûmes fini le nombre ſuffiſant, en une nuit nous treſsâmes cette belle corde. Elle étoit blanche comme la neige ; & j'oſe dire qu'un cordier ne l'auroit pas mieux faite.

Tout autour de la Baſtille, il y a un entablement qui déborde, en dehors, de trois à quatre pieds. Nous ne doutions pas qu'à chaque échelon que nous deſcendrions, cette échelle ne flottât de côté & d'autre ; & ce ſont des inſtans, où la tête la mieux organiſée peut manquer. Pour prévenir qu'aucun de nous deux ne s'écrasât s'il tomboit, nous fîmes une ſeconde

conde corde de trois cents-ſoixante pieds de long, ou de deux fois la hauteur des tours. Cette corde devoit être paſſée dans un mouffle que nous avions fait, c'eſt-à-dire, une eſpèce de poulie ſans roue, pour éviter qu'elle ne pût s'engrener entr'elle & ſes côtés; & de cette manière, chacun de nous deux, ſoit du haut, ſoit du bas des tours, pouvoit, par le moyen de cette corde, ſoutenir en l'air ſon camarade, & l'empêcher de deſcendre plus vîte qu'il n'auroit voulu ſi ce malheur lui arrivoit. Après ces deux cordes, nous en fîmes encore quelques autres de moindre longueur, pour attacher notre échelle de corde, notre mouffle à une pièce de canon, & autres beſoins imprévus.

Quand toutes ces cordes furent faites, nous les meſurâmes, il y en avoit quatorze cents pieds. Nous eûmes encore à faire deux cents échelons pour la grande échelle & l'échelle de bois; & pour empêcher que les échelons de l'échelle de corde ne fiſſent

du bruit quand nous les deſcendrions, en flottant le long de la muraille, nous les revêtîmes de la doublure de nos robes de chambre, de nos gilets, &c. Nous travaillâmes près de dix-huit mois, nuit & jour, à faire tous ces matériaux.

Vous venez de voir tout ce qu'il falloit pour monter par notre cheminée ſur la platte-forme de la Baſtille, en deſcendre dans le foſſé, remonter enſuite ſur le parapet, & entrer dans le jardin du gouvernement; & de ce jardin, redeſcendre encore, par le moyen de notre échelle de bois, ou d'une autre, dans le grand foſſé de la porte ſaint Antoine, lieu où nous devions être en liberté. Il nous falloit encore de plus une nuit obſcure, orageuſe; mais nous avions un malheur terrible à craindre: Il pouvoit pleuvoir depuis cinq heures du ſoir, juſques à neuf & dix, & puis le temps ſe mettre au beau. Alors toutes les ſentinelles ſe promenant autour de la Baſtille, c'eſt-à-dire, d'un poſte à l'autre,

dans un pareil cas, toutes nos peines & matériaux, non-ſeulement étoient perdus; mais pour rendre l'aventure plus touchante, au lieu de nous conſoler, on nous auroit mis au cachot; & pendant tout le temps que la Marquiſe auroit été en faveur, on nous eût reſſerrés d'une étrange manière. Cette appréhenſion nous inquiétoit beaucoup; mais à force d'y penſer, je trouvai le moyen de l'applanir. Je fis concevoir à Dalegre, mon compagnon d'infortunes, que depuis que cette muraille étoit bâtie, la Seine avoit débordé au moins plus de trois cents fois; que l'eau avoit dû diſſoudre les ſels que contient le mortier ou le plâtre, au moins d'une ligne chaque fois; par conſéquent, qu'il nous ſeroit facile d'y faire un trou pour ſortir avec moins de riſque. « Que nous vien-
» drions à bout d'avoir une vrille, en ar-
» rachant une fîche de nos lits, à laquelle
» nous ajuſterions un bon manche en
» croix; & avec laquelle nous ferions
» quelques troux dans la jointure des pier-

» res, pour y engrener nos barres de fer,
» par elles, entre nous deux, nous fe-
» rons un effort de plus de cent quintaux
» avec la force du levier; & par conſé-
» quent, nous viendrons très-aiſément à
» bout de percer ce mur, qui fait la ſépa-
» ration du foſſé de la Baſtille d'avec celui
» de la porte ſaint Antoine. Il y aura un
» million de fois moins de riſques à ſortir
» par-là, qu'à remonter ſur le parapet, &
» paſſer ſous la barbe des ſentinelles, &c.
» Dalegre en convint, & me dit : qu'au
» ſurplus, ſi ce percement devenoit trop
» difficile, il y auroit encore moins de
» riſque à l'eſcalader dans quelque coin,
» comme nous projettions ci-devant d'eſ-
» calader le parapet; extrémité d'ailleurs,
» à laquelle nous pourrions toujours re-
» venir, ſi nous rencontrions, dans ces
» expédiens, des obſtacles trop inſur-
» montables ». En conſéquence, nous
fîmes des fourreaux à ces deux barres de
fer : nous tirâmes la fiche, & nous en fî-
mes une vrille; en un mot, quand tout

notre appareil fut achevé ; quoique la rivière eût débordé, & qu'il y eût trois à quatre pieds d'eau dans chacun des deux fossés, nous résolûmes de partir le lendemain, 25 Février 1756, veille du Jeudi gras.

En outre de ma malle j'avois un grand porte-manteau de cuir ; ne doutant pas que toutes les hardes que nous avions sur le corps ne fussent mouillées, obligés de traverser l'eau, & d'y travailler ; nous mîmes dans ce porte-manteau un habillement complet, sans oublier chapeaux, bas, souliers, & en outre, tout ce qui nous restoit de meilleur, jusqu'à ce qu'il fût bien plein. Le lendemain, à peine nous eut-on servi notre dîné, que nous montâmes notre grande échelle de corde de tous ses échelons ; ensuite nous la cachâmes sous nos deux lits, afin que les Porte-clés ne pussent l'appercevoir en nous apportant à souper. (Un Officier étoit venu avec lui nous fouiller le matin.) Nous ac-

commodâmes enſuite notre échelle de bois, puis nous mîmes le reſte en pluſieurs paquets, bien convaincus qu'on ne viendroit pas nous viſiter avant cinq heures, ſuivant la coutume. Les deux barres de fer, dont nous avions beſoin, étoient toutes arrachées, & miſes dans leur fourreau, pour empêcher qu'elles ne fiſſent du bruit, & les manier encore avec effort plus commodément. Nous avions eu ſoin de prendre une bouteille de ſcubac pour nous réchauffer & nous donner de la force, ſi nous étions réduits à travailler dans l'eau. Ce ſecours nous fut bien néceſſaire; car, ſans cette liqueur, nous n'aurions jamais pu tenir dans l'eau d'un dégel, juſques au col pendant ſix heures.

Nous voici arrivés au moment périlleux !... A peine nous eut-on ſervi à ſouper que, malgré un rhumatiſme que j'avois au bras gauche, je me mis à grimper dans la cheminée, & j'eus toutes les peines du monde à monter au faite: je faillis étouffer

par la pouſſière de la ſuie ; car j'ignorois la précaution que prennent les ramoneurs, d'armer de défenſifs leurs coudes & leurs reins, & de ſe mettre un ſac ſur la tête, pour ſe garantir de la pouſſière des cheminées Auſſi mes coudes & mes genoux furent-ils tout écorchés : le ſang des coudes couloit juſques ſur mes mains ; celui des genoux le long des jambes. Enfin j'arrivai au haut de la cheminée, je m'y mis à califourchon, & j'y fis couler une pelotte de ficelle que j'avois dans ma poche, au bout de laquelle mon compagnon étoit convenu d'attacher la corde la plus forte, où tenoit mon porte-manteau : par ce moyen je le fis monter à moi & le fit redeſcendre ſur la platte forme. Je renvoyai la corde où mon compagnon rattacha l'échelle de bois ; je tirai enſuite de même les deux barres de fer, & tous les autres paquets dont nous avions beſoin. Après que tout fut monté, je jettai encore ma ficelle pour monter l'échelle de corde, j'en tirai tout le ſuperflu qu'il en falloit à mon camarade pour monter dans la che-

minée plus commodément que moi, par le moyen du bout de cette échelle, & je l'arrêtai ſolidement par deux tours au ſignal qu'il m'en fit. Il monta facilement ; nous achevâmes de tirer le reſte, que je jettai de manière qu'elle fut comme nous à cheval dans la cheminée, & nous deſcendîmes tous deux à la fois ſur la platte forme, en nous ſervant de contre-poids l'un à l'autre.

Deux chevaux n'auroient pu porter notre attirail ; nous commençames à faire un rouleau de notre échelle de corde, qui produiſit un volume de cinq pieds de haut, ſur un pied d'épaiſſeur ; & nous fîmes rouler cette eſpèce de meule ſur la tour du tréſor, que nous jugeâmes plus favorable à faire notre deſcente. Nous attachâmes bien cette échelle à une pièce de canon, & puis nous la fîmes couler doucement dans le foſſé. Nous attachâmes pareillement notre mouſle ; nous y paſſâmes la corde de trois cents-ſoixante pieds de long ; & après avoir tranſporté à côté tous nos

autres paquets, je m'attachai bien par la cuiſſe au bout de cette corde du moufle; je me mis ſur l'échelle, & à meſure que je deſcendois un échelon, mon camarade lâchoit en proportion de la corde du moufle. Malgré cette précaution, à chaque mouvement que je faiſois, mon corps ſembloit être un cervolant qui voltigeoit en l'air, au point que ſi pareille avanture fût arrivée dans le jour, de mille perſonnes qui m'auroient vu flotter de la ſorte, je crois fermement qu'il n'y en auroit pas eu une ſeule qui eût refuſé de faire des vœux au ciel pour moi. Enfin j'arrivai ſain & ſauf dans le foſſé. Sur le champ mon compagnon me deſcendit mon porte-manteau, barres de fer, échelle de bois, & tout notre équipage que je plaçai au ſec ſur une petite éminence qui dominoit l'eau du foſſé au pied de la tour. Mon camarade s'attacha pareillement à ſon tour au-deſſus du genou à l'autre bout de la corde du moufle; & lorſqu'il m'eut fait connoître, par un

ſignal, qu'il étoit ſur l'échelle, je fis d'en bas la même manœuvre qu'il avoit fait d'en haut pour me ſoutenir en l'air, ſi j'euſſe perdu l'échelle : j'eus même le ſoin de paſſer le dernier échelon entre mes deux cuiſſes en m'aſſeyant deſſus, pour lui épargner le flottage que j'avois éprouvé. Il arriva, & pendant tout ce tems, il eſt certain que la ſentinelle n'étoit pas éloignée de dix toiſes de nous, ſe promenant ſur le corridor, parce qu'il ne pleuvoit point; & c'eſt ce qui nous auroit empêché de pouvoir y monter pour arriver dans le jardin, comme nous l'avions d'abord projeté. Nous nous vîmes donc forcés à nous ſervir de nos barres de fer ; j'en pris une ſur mon cou avec la vrille, & mon compagnon l'autre; je n'oubliai pas non plus de mettre dans ma poche la bouteille de ſcubac, & nous allâmes tout droit à la muraille qui ſépare le foſſé de la Baſtille de celui de la porte St. Antoine, entre le jardin & le gouvernement. Dans cet endroit, il y avoit

eu anciennement un petit foſſé d'une toiſe de largeur, & d'un ou deux pieds de profondeur ; ce qui nous donna de l'eau juſque ſous les aiſſelles.

Dans le moment, qu'avec la vrille je commençois à faire un trou entre deux pierres pour engrener nos leviers, voilà la ronde major qui paſſe avec ſon grand falot à dix ou douze pieds tout au plus au-deſſus de nos têtes. Pour l'empêcher de nous découvrir, nous nous croupîmes dans l'eau juſqu'au menton ; & lorſqu'elle fut paſſée, j'eus bientôt fait, à l'aide de ma vrille, deux ou trois petits trous ; & dans peu nous eûmes enlevé la groſſe pierre que nous avions attachée. Dès l'inſtant je répondis à d'Alègre de la réuſſite : je bus un coup ; je lui en fit boire un autre : nous attaquâmes la ſeconde, puis la troiſième. Une ſeconde ronde vint à paſſer, & nous nous remîmes encore dans l'eau juſqu'au menton. Il nous fallut faire cette cérémonie ré-

gulièrement toutes les demi-heures que cette maudite ronde paſſoit toujours, & à la même diſtance.

Avant minuit nous avions déjà dégradé plus de deux tombereaux de pierres. Vous allez croire que les quatre paroles que je vais rapporter ſont écrites pour vous exciter à rire; mais c'eſt la pure vérité. Ayant entendu que la ſentinelle venoit ſe promener au-deſſus de nous, les décombres que nous avions faits autour du trou, nous forcèrent de nous croupir dans l'eau un peu derrière: la ſentinelle arrête tout court. Nous crûmes qu'il avoit entendu ou apperçu quelque choſe, & que nous étions perdus; mais un inſtant après, il fit ſon petit tour préciſément ſur ma tête. Quand il fut parti, je dis à mon compagnon à l'oreille: « Cet inſolent vient de » piſſer ſur ma tête; mais m'auroit-il fait » caca ſur le nez, il ne m'auroit pas fait » rompre le ſilence. Il me répondit: « je

» vous crois ; mais buvons un coup pour
» appaiſer la peur qu'il nous a faite. Enfin
» en moins de ſix heures de tems, nous
» eûmes percé cette muraille qui, au rap-
» port du Major, a quatre pieds & demie
» d'épaiſſeur. Dès l'inſtant je dis à d'Alègre
» de ſortir, & de m'attendre de l'autre côté ;
» & que ſi malheureuſement il m'arrivoit
» quelque choſe en allant chercher le por-
» te-manteau, de s'enfuir au moindre bruit ;
» il n'arriva rien heureuſement : je l'ap-
» portai ; il le tira en dehors : je ſortis
» après, en abandonnant le reſte ſans
» regret ».

Etant tous les deux dans le grand foſſé de la porte St. Antoine, nous nous croyons hors de péril : d'Alègre tenoit un bout de mon porte-manteau, & moi l'autre, pour gagner le chemin de *Bercy*. A peine eûmes nous fait cinquante pas, que nous tombâmes dans l'acqueduc qu'il y a dans le milieu de ce grand foſſé : nous avions au

moins ſix pieds d'eau au-deſſus de nos têtes. Mon compagnon, aulieu de gagner l'autre bord, car cet acqueduc n'a pas ſix pieds de large, quitte le porte-manteau pour s'accrocher à moi. Me ſentant ſaiſir, je donne un grand coup de pied; je lui fis lâcher priſe : en même-tems je me cramponne de l'autre côté; j'enfonce mon bras dans l'eau, l'attrappe aux cheveux, & le tire à moi, & enſuite mon porte-manteau qui ſurnageoit. Ce n'eſt qu'à cet endroit que nous fûmes hors de péril. C'eſt où finit cette nuit terrible.

A trente pas de là, comme ce foſſé faiſoit une pente, nous fûmes à pied ſec. Ce fut alors que nous nous embraſſâmes, & que nous nous jetâmes à genoux pour remercier Dieu de la grande grace qu'il venoit de nous faire, de ce qu'aucun n'avoit été fracaſſé en tombant, & de la liberté qu'il venoit de nous rendre. Notre échelle de corde étoit ſi juſte, qu'elle n'avoit pas

un pied de trop ni de moins. Nous avions ſi bien arrangé tout, qu'il n'y eut pas un bout de corde d'embrouillé.... Toutes les hardes que nous avions ſur le corps étoient mouillées ; mais nous avions prévu ce petit malheur : nous avions des hardes dans mon porte-manteau, & couvertes à l'entrée de chemiſes ſalles ; le tout étoit ſi bien arrangé, que l'eau n'avoit pas pu y pénétrer.

A force d'avoir travaillé pour tirer les pierres du trou, nos mains étoient toutes écorchées : & une choſe qu'on auroit de la peine à croire, c'eſt que nous avions moins froid dans l'eau juſqu'au cou, que quand nous en fûmes tout-à-fait dehors : car un tremblement univerſel nous ſaiſit ; nos mains s'engourdirent. Il fallut que je ſerviſſe de Valet-de-Chambre à mon ami, qui m'en ſervit à ſon tour. Comme nous montions la rampe de ce foſſé pour entrer dans le chemin, quatre heures ſonnèrent. Nous prîmes le premier fiacre, & nous fû-

mes chez M. de Silhouette, Chancelier de Monſeigneur le Duc d'Orléans; malheureuſement il étoit à Verſailles. Nous nous refugiâmes à l'Abbaye St. Germain-des-prez.

Fin de la première Partie.

SECONDE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

LA Marquiſe de Pompadour n'ignoroit pasqu'elle nous avoit fort mal traités; car il y avoit alors ſix ans qu'elle tenoit d'Alègre dans la Baſtille; & moi ſept, qu'elle avoit abuſé de ma bonne foi, & de la confiance que j'avois eue dans la bonté du Roi. Elle ſavoit que d'Alègre étoit un jeune homme qui avoit beaucoup d'eſprit, & que moi je n'étois pas tout-à-fait ſot. On ne lui avoit point caché que nous étions fort irrités contre elle: &, avec raiſon, elle craignoit que nous ne lui cauſaſſions bien de l'ennui, en divulguant ſes cruautés & ſa mauvaiſe conduite. Nous tînmes conſeil, & nous réſolûmes de reſter cachés un mois, pour lui laiſſer le tems de jetter ſes premiers feux; car nous ne doutions pas qu'elle alloit tout mettre en uſage pour nous faire arrêter & remettre à la Baſtille;

&, pour l'empêcher de nous avoir tous d'eux d'un même coup de filet, il fut réſolu que nous ſortirions de France l'un après l'autre, & que celui qui ne ſeroit point arrêté réclameroit ſon camarade; qu'il commenceroit par les prières, & qu'au refus de la Marquiſe, qu'il auroit, par degrés, recours aux voies qui feroient le plus d'éclat, en rendant ſa cruauté publique, juſqu'à ce qu'elle eût relâché l'autre. Comme on craignoit la plume de d'Alègre, il voulut ſortir le premier : pour cet effet, il s'habilla en pauvre payſan, & il eut le bonheur d'arriver à Bruxelles. Il fut loger à l'hôtel de *Coffy*, ſur la place de l'Hôtel-de-Ville. J'avois logé un quartier d'hiver dans cette auberge; l'hôte ſe nomme *Volems*. Arrivé dans cette Ville, il m'écrivit ſur-le-champ de venir le joindre. Je m'habillai comme lui en payſan; mais, avant de partir, je me fis donner par celui qui me logeoit ſon extrait baptiſtaire, & je m'étois muni d'un factum de procès. Je fus attendre à deux

ou trois lieues la dilignence qui alloit à Valenciennes ; je m'accommodai avec le cocher pour me porter juſques dans cette Ville.

Etant arrivé à Cambrai, dans l'auberge où couche la diligence, un Brigadier de la Maréchauſſée vint tout droit à moi, me regarde fixement, & me dit : « D'où venez-vous ?.... La diligence venant de Paris, je ne pouvois pas lui dire que je venois d'ailleurs. « D'où êtes vous » ? me dit-il. --- Je me gardai bien de lui dire que j'étois de Montagnac, il m'auroit cru ſur ma parole ; mais je lui dis que j'étois de Digue en Provence, à cauſe de l'extrait baptiſtaire de mon hôte que j'avois. -- « De » Digue, me dit-il, je ſuis reſté plus de » dix ans dans cette Ville ». --- Et moi qui n'y avois jamais été, jugez de ma ſurpriſe ; j'aurois mieux aimé qu'un cheval m'eût donné un coup de pied, que de lui entendre proférer cette parole : cependant, ſans me déconcerter, je lui dis : Parbleu,

» Monſieur, ſi vous êtes reſté dix ans à » Digue, vous ne devez pas regretter de » mourir aujourd'hui ; car vous devez vous » être bien diverti. La Provence & les » Provençales ſont bien gaies ; avouez-le : » parie que vous n'êtes pas reſté un ſeul » jour ſans danſer ». --- « Oh ! ſi j'ai dan- » ſé !..... depuis le matin juſqu'au ſoir. » --- Le vin eſt à bon marché dans mon » pays, n'eſt-il pas vrai ? Monſieur. -- Ah ! » d'honneur, me dit-il, je ne faiſois que » boire & danſer ». --- Cependant, après lui avoir fait bien des queſtions, malgré moi, il m'en fit à ſon tour qui n'étoient pas ſi amuſantes que les miennes. « Con- » noiſſez-vous, me dit-il, M. un tel, un » tel, un tel, &c. ». Ici je me reſſouvins de la fable du ſinge & du dauphin. Dans un nauffrage, un ſinge s'étoit mis ſur le dos d'un dauphin : celui-ci lui demanda s'il connoiſſoit le Pyrée ? Si je connois le Pyrée, dit le ſinge, c'eſt le meilleur de mes amis. Comme le Pyrée étoit le port d'Athènes, le dauphin tourna la tête pour

voir ce qu'il portoit sur son dos, voyant que ce n'étoit qu'un singe, il le jetta dans l'eau. Le souvenir de cette fable me rendit prudent; car je dis en moi-même : si ce Brigadier de Maréchaussée te tend un piège, & que tu dises que tu les connois; tu es un homme perdu; car, s'ils existent, il te pousseras de demandes auxquelles tu seras de plus en plus embarrassé de répondre. En conséquence je pris un autre biais; je fis semblant de ruminer tout haut, en disant : « M. un tel, M. un tel, M. un » tel, &c. Je ne me souviens pas d'avoir » jamais entendu prononcer ces noms dans » Digue, qui n'est cependant pas extrê- » mement grand. Et de combien de tems » me parlez-vous, Monsieur » ? --- « De » dix-huit ans, me répondit-il ». --- « Oh! » lui dis-je, je n'étois alors qu'un enfant, » & il est hors de doute que ces personnes » sont mortes ». Ensuite il me dit : « Ah! » les excellentes eaux qu'il y a dans cette » villes; elles opèrent des miracles : je leur » ai vu guérir tels & tels maux ». --- Je lui

répondis : « Monsieur, dans tous les lieux » du monde, Dieu a mis des eaux & des » breuvages pour guérir toutes sortes de maladies ». Comme il alloit me faire encore d'autres questions, telles que me demander si je n'avois pas dans le carrosse un compagnon de voyage ; à quoi je répondis très-brièvement que non, & qu'à la longue j'aurois très-certainement succombé ; car il prenoit trop de plaisir à s'entretenir avec ma personne. Je vis sortir de l'écurie le cocher de la diligence, je lui criai, de toutes mes forces : « Gustin, » Gustin ! il tourne la tête de mon côté : » Voulez-vous, que nous allions boire une » bouteille chez notre vieux ami. ? Il me répondit, en prononçant un f, ... « Je le » veux bien ». Alors je tirai une révérence à M. le Brigadier, qui me pesoit plus de mille quintaux sur les épaules, & nous fûmes effectivement boire une bouteille.

Le lendemain, la diligence arriva à Valenciennes avant midi. Je fus arrêté à la

porte; on m'y fit plusieurs questions; je leur répondis que pour ce moment je venois en droiture de Paris; mais que j'y étois arrivé de Digue. On me demanda mon passeport. Sur-le-champ, sans répondre, je tirai de ma poche, bien accomodés dans un mouchoir, le factum & l'extrait baptistaire. Je leur dis que j'étois domestique, & que mon maître m'envoyoit porter ces papiers à son frère, qui étoit établi à Amsterdam. Ils me laissèrent passer. Là, je pris la diligence de Bruxelles, & j'y arrivai le lendemain; je fus tout droit chez mon ancien hôte, qui, sous l'habit de domestique, ne me reconnut point; mais son épouse me sauta au col, & me donna plusieurs baisers. Ensuite je lui demandai où étoit M. d'Alègre. Elle me répondit : *je ne sais* --- « Je lui ai cepen-
» dant dit de venir loger chez vous à son
» arrivée : il ma écrit & m'a fait des com-
» plimens de votre part; il doit être ici
» par conséquent, & vous ne devez pas

» me cacher où il eſt » ? Elle me répondit encore : *Je ne ſais où il eſt.*

A ces mots un coup d'épée ne m'auroit pas fait plus de peine ; car je vis bien qu'il lui étoit arrivé quelque malheur. Je dis au mari & à la femme ; s'il vous doit, vous n'avez qu'à me le dire ; je vais vous ſatisfaire. La femme répondit, tout eſt bien payé. Le mari me demanda ſi je logeois chez lui ? Je lui répondis : ſi vous avez un lit à me donner, cela n'eſt pas douteux ; vous n'avez qu'à me préparer à ſouper ; mais je ne puis me rendre ici que ſur les dix heures ; je voulus lui donner un écu d'avance, il n'en voulut point ; mais il me dit qu'il alloit faire écrire mon nom à l'hôtel-de-ville (c'eſt l'uſage) ; je ſortis vîte de cette auberge, ſous prétexte que j'avois des affaires à terminer dans la ville ; mais bien réſolu de ne pas y retourner. Je fus chez un de mes amis intimes, nommé l'Avocat Scorvin, qui occupe aujourd'hui

une place conſidérable dans le Grand-Conſeil du Brabant. Il venoit manger dans cette auberge dès 1747, que je paſſai un quartier d'hiver en cette ville. Je lui racontai mes avantures, & ce qui venoit de ſe paſſer. Il me répondit : J'ai beaucoup de peine à croire que M. le Prince Charles ait donné les mains pour faire arrêter votre ami, ou enfin que ſes Conſeillers ſe ſoient prêtés à ſon enlèvement ; ſi vous voulez, je vous donnerai un logement ici ; mais, pour ne rien haſarder, je vous conſeille de partir tout à l'heure. Je lui répondis que c'étoit la réſolution que j'avois déjà priſe, mais que je n'avois pas voulu paſſer ſans le ſaluer. Je le chargeai de quelques commiſſions, qu'il fit : en ſortant de chez lui, je fus tout droit à la barque d'Anvers, qui devoit partir à neuf heures préciſes du ſoir ; j'entrai dans le cabaret le plus proche, en attendant ſon départ. Un jeune Savoyard, en habit de Dimanche, vint ſe mettre à ma table, avec ſon épouſe, & deux de ſes parens qui ve-

noient l'accompagner. En me regardant ce Savoyard me dit : « A votre air je con-
» nois que vous êtes François. --- Vous
» ne vous trompez pas. --- Allez-vous à
» Anvers ou plus loin. --- Je vais à Amſ-
» terdam. --- Bon, dit-il, nous ferons le
» le voyage enſemble ; je parle très-bien
» hollandois, & ſi on nous cherche quel-
» que diſpute, nous ferons deux, & nous
» nous défendrons ».

Si je n'avois été plongé dans un chagrin extrême, à cauſe du malheur arrivé à mon Compagnon d'infortunes, j'aurois ri. Cependant, je lui répondis : « Qu'il pouvoit
» compter ſur moi ; que je ne lâcherois
» point le pied. » Nous arrivâmes de bon matin à Anvers. Ce ramoneur, qui s'appeloit *Achard*, me dit : « Mon ami,
» comme les vents peuvent devenir mau-
» vais & contraires, il nous faut acheter
» ici des vivres pour pluſieurs jours. » Je le remerciai de l'avis; mais il voulut m'accompagner dans la ville, où j'achetai

quelques livres de jambon cuit, du fromage, du pain, & deux bouteilles d'eau-de-vie de genièvre, &c. Nous fîmes porter tout cela dans la barque de Rotterdam, qui devoit partir à une heure préciſe après midi : alors il n'étoit pas dix heures. Le Savoyard me dit : « Nous avons le tems, » voulez-vous, mon ami, que je vous » mène à la Cathédrale pour voir les beaux » tableaux qu'il y a dans cette Egliſe. » Quoique je les euſſe vus avant lui, je lui dis que je le voulois bien : il m'y mène. Dans le tems que nous y étions, occupé d'autre choſe que de tableaux, je lui dis : « Vous êtes marié à Bruxelles ; » votre femme y demeure ; ne pourrois-je » pas la charger de me retirer un porte-» manteau qui doit m'arriver de Paris par » la Diligence ; car j'ai eu une affaire » d'honneur en France, qui m'a empêché » de pouvoir le prendre avec moi. A ce mot » il me dit, parlez bas ; car il y a cinq jours » aujourd'hui qu'il eſt arrivé à Bruxelles » une affaire de grande conſéquence. Deux

» prisonniers d'état se sont échappés de la » Bastille à Paris ; un s'est déguisé en men- » diant, & sous cet habit, il est arrivé à » Bruxelles : il avoit été loger à la place » de l'Hôtel-de-Ville. Le lendemain il s'est » fait faire un habit galonné, & alloit se » promener avec les Officiers qui mangent » dans cette auberge ; Laman (c'est un » Officier de justice qui arrête le monde) » a reçu un ordre de l'arrêter : & voici » comme il s'y est pris pour sauver l'éclat. » Il a été l'attendre à la porte de son au- » berge, & lui a dit : Monsieur, vous êtes » étranger, & moi je suis Laman ; il faut » que vous ayez la bonté de vous trans- » porter chez moi, pour me donner votre » nom & vos qualités. Ce Monsieur, qui » croyoit sa personne en sûreté, le suivit ; » mais quand il a été arrivé dans sa maison, » il l'a enfermé dans une chambre, en lui » disant : Monsieur, j'ai ordre du Prince » Charles de vous faire conduire sur les » terres de Hollande : soyez bien assuré » que vous serez content du Prince. Ce-

» pendant le lendemain à la pointe du jour,
» M. de Lécaille, Grand-Prévôt du Bra-
» bant, l'eſt venu prendre bien accompa-
» gné, & l'a conduit aux portes de Lille.
» C'eſt-là qu'il l'a remis à un exempt Fran-
» çois qui ſuivoit en chaiſe de poſte à une
» portée de fuſil par derrière. J'ai appris
» tout cela du Laman, qui eſt mon bon
» ami, & qui m'a bien défendu d'en parler
» à perſonne.

Par ce cruel récit, je ne pus plus douter du malheur qui étoit arrivé à mon compagnon d'infortunes. Néanmoins je dis au Ramoneur, « a-t-on arrêté l'autre ? -- Pas
» encore, me dit-il; mais on ne le man-
» quera pas, car il y a bon nombres de
» gens à l'affut. Je dis en moi même : de
» par tous les Saints du Paradis, je viens
» de l'échapper belle » ! Après avoir été inſtruit de tout par ce Ramoneur, je lui dis : « ah ! pour moi je ne ſuis point pri-
» ſonnier d'état ; c'eſt pour m'être battu
» en duel, & avoir bleſſé mon ennemi :

» & pour éviter qu'on me mette en prison,
» je vais en Hollande attendre que mes
» parens aient accommodé mon affaire.
» Achar, lui dis-je, ne croyez point
» que ce soit en traître que je l'ai blessé;
» c'est en tout honneur, en tout hon-
» neur. -- Oh, me dit-il, je vous crois,
» Monsieur ».

Cependant, je fis des réflexions; je dis en moi-même, si le Prince Charles a donné son consentement pour faire arrêter d'Alègre, il ne manquera pas de faire courir après moi; car dès hier au soir il aura été instruit que je suis arrivé à Bruxelles. Vu que je n'y ait point couché, il ne peut éviter de penser que je suis parti par la barque d'Anvers, pour passer en Hollande. A Bruxelles, on sait précisément l'heure du départ de la barque de Rotterdam; & en moins de quatre heures, en chaise de poste, on peut venir à Anvers. Or je ne doutai point que celui qui avoit fait arrêter d'Alègre, n'envoyât un ordre,

au même M. de l'Ecaille à Anvers, pour me faire arrêter en entrant dans la barque de Hollande ; & pour éviter ce malheur, je dis au Ramoneur : « Achar, la barque » qui doit nous porter à Rotterdam, paſſe- » t-elle à Berg-op-zoom » ? Il me répondit que non. (c'eſt ce que je ſavois avant lui) Je feignis cependant d'en être fâché, & lui dis : « je ne m'attendois pas à ce con- » tre-tems ; car il faut de toute néceſſité » que je paſſe à Berg-op-zoom, pour re- » cevoir l'argent d'une lettre-de-change. » Ainſi, mon ami, je ſuis bien fâché de » ne pouvoir achever le voyage avec vous, » qui me paroiſſez être un parfait honnête » homme ; mais j'eſpère que nous nous » reverrons à Amſterdam, & nous boi- » rons plus d'une bouteille enſemble. En » attendant, je vous fais préſent de tous » les vivres qui ſont dans la barque. Ce » préſent fit beaucoup de plaiſir à ce Ra- moneur qui, par reconnoiſſance, voulut » m'accompagner hors la ville, & m'in- » diquer le chemin qui mène à Berg-op-

» zoom ». A peine m'eut-il tourné le dos, que je me mis à courir de toutes mes forces, jusqu'à ce que je fusse arrivé sur les terres de Hollande, de crainte qu'en entrant dans la barque on ne me réclamât, & que ce Ramoneur ne lâchât quelque parole indiscrette.

J'arrivai fort heureusement à Amsterdam. J'y trouvai plusieurs personnes de ma province; je ne les avois jamais vues; mais comme elles connoissoient ma famille, il y en eut une qui voulut que je vinsse loger chez elle. Cet honnête homme fit venir plusieurs personnes sages chez lui pour faire une consultation. Tous m'assurèrent que je n'avois rien à craindre; que ma personne étoit en sûreté dans Amsterdam; que les états ne me livreroient pas, pourvu que je fusse tranquille.

Mon dessein n'étoit pas de me venger, ni même de troubler la tranquillité de la Marquise de Pompadour. Il est vrai que

j'aurois mieux aimé mourir que de lui abandonner mon camarade d'infortunes. J'attendois même avec impatience que j'euſſe reçu de l'argent de chez moi, pour le lui faire redemander d'une manière reſpectueuſe, en faiſant agir toute ſa famille ; & moi-même j'aurois répondu de ſa ſageſſe & de ſa diſcrétion.

La Marquiſe de Pompadour étoit une femme vindicative ; il n'y a que Dieu ſeul qui l'ait connue ; & pour faire périr un de ſes ennemis elle auroit fait dépenſer vingt millions à la France. Le Miniſtre ou le Contrôleur-Général des Finances ſe ſeroient bien gardés de la refuſer.

Par rapport à tout le mal qu'elle m'avoit fait, elle me fit réclamer par l'ambaſſadeur de France, au nom du roi, aux états de Hollande. Eh ! quelle eſt la puiſſance qui refuſeroit un de ſes ſujets à un auſſi puiſſant monarque.

Par un malheur qui surpasse mes lumières, je ne sais comment on put intercepter mes lettres à la poste d'Amsterdam, ayant eu la précaution de changer de nom, & de les faire mettre à d'autres bureaux de poste, qu'à ceux d'où l'on pouvoit juger que j'en dusse recevoir.

Des lettres que l'on m'avoit interceptées, on ne m'en envoya qu'une seule, celle de mon père, dans laquelle il y avoit une lettre de change, & qu'on avoit eu soin de recacheter. A l'occasion de cette lettre, qui me fut rendue par les voies ordinaires, ils prirent des arrangemens pour m'enlever en allant chercher mon argent. Ainsi ce fut en allant faire acquitter cette traite que je fus arrêté, dans la maison de Mars Fraicinet, banquier, au marché aux fleurs, le premier juin 1756. Je fus conduit à l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, où je restai huit jours; & ensuite je fus mené par eau à Anvers, & de-là en poste à la Bastille, où je fus, en arrivant, jetté

dans un cachot, les fers aux pieds & aux mains, couché sur la paille, sans couverture.

C'est de ce lieu affreux, que le quatorze avril 1758, j'envoyai au feu roi, Louis XV, le projet militaire, pour faire prendre généralement à tous les officiers & sergens, des fusils au lieu d'espontons, dont ils se servoient jusqu'alors ; & par ce moyen j'augmentai nos armes, sans qu'il en coûtât rien, de vingt-cinq mille fusiliers.

Par un second mémoire que j'adressai à la cour, le trois juillet 1758, j'ai procuré plus de douze millions de revenu à la France : ces deux services, rendus dans un temps où le roi avoit grandement besoin d'argent, auroient fait rendre la liberté au plus grand criminel, & lui auroient encore procuré une fortune honnête ; ils n'ont servi, à moi innocent, qu'à me faire redoubler les persécutions, à m'accabler d'outrages ; de faire prendre à mes enne-

mis la réſolution inhumaine & meurtrière de me faire, par la ſuite, périr dans un cachot de Bicêtre; dans le cachot des ſcélérats.

Quant à préſent, détenu dans celui de la Baſtille depuis quarante mois, les fers aux pieds & aux mains, & couché ſur la paille, ſans couverture; je dus ma ſortie au débordement de la rivière. Quand on m'en tira, j'avois de l'eau juſqu'à la ceinture; on me mit dans une chambre ordinaire, en attendant la diſgrace de mon ennemie, qui ſeule pouvoit me donner l'eſpoir d'obtenir ma liberté.

Le pauvre Dalègre, mon malheureux compagnon compagnon d'infortunes, ne put réſiſter à un traitement auſſi cruel; il devint fou enragé. Dans le mois de mai 1777, il vivoit encore. On l'avoit tranſféré dans la maiſon de force de Charenton, gouvernée par les frères de la Charité; ſéjour que l'on me deſtinoit pareille-

ment, ſelon toute apparence; car on me donna un jour la permiſſion barbare de le voir aux catacombes. Je le trouvai parmi les frénétiques enragés.... Hélas! en le voyant dans ce lieu affreux, je ne pus retenir mes larmes! Et c'étoit le but de ceux qui me permirent cette partie de plaiſir, que de me conduire au déſeſpoir! Je lui dis mon nom, je lui dis que c'étoit moi qui étois échappé de la Baſtille avec lui.... il ne me reconnoiſſoit point?.... Il me répondit que non, qu'il étoit Dieu.

On croit faire grace à un criminel en le condamnant à une priſon perpétuelle; mais d'après ma propre expérience, & celle que j'ai été à portée de prendre dans les autres, que je n'ai vus que de trop près, j'oſe dire, que les juges ſeroient plus humains mille fois, en ôtant la vie à un coupable par le plus douloureux de tous les ſupplices, que de le condamner à une priſon perpétuelle. Dans le premier cas, en moins d'une heure, tous ſes jours mal-

heureux ſeroient finis ; au lieu que dans une longue priſon, il ſouffre à chaque inſtant toutes les douleurs d'un million de morts.

Je n'ai jamais ſouhaité la mort à mon ennemie ; mais nuit & jour je ſoupirois après ſa diſgrace : & je puis proteſter que je reſſentis beaucoup de peine lorſque, le dix-huit avril 1764, deux demoiſelles auxquelles j'avois jetté un paquet de paquet de papiers du haut des tours de la Baſtille, en profitant d'un grand vent, juſques dans la rue ſaint Antoine, les priant de me tendre une main ſecourable ; ne ceſſoient, pendant pluſieurs jours, de me faire des ſignes, qu'elles alloient travailler pour moi ; mais un matin, par la fenêtre de leur chambre, elles me firent voir un grandiſſime papier, ſur lequel étoient écrits ces quatre mots :

HIER XVII, EST MORTE MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Je laiſſai paſſer pluſieurs jours, pour voir ſi l'on ne viendroit pas délivrer les priſonniers que cette dame tenoit à la Baſtille; car je ſavois bien que je n'étois pas le ſeul. Au bout d'un mois, voyant qu'il n'y avoit rien de nouveau, j'écrivis à M. de Sartines: « que madame la marquiſe de Pom» padour étant morte le dix-ſept du mois » d'avril, ſelon l'autorité des loix, l'inno» cence de ma faute, ſa trop longue ex» piation; la liberté devoit m'être rendue; » & que je le ſuppliois en grace ſur-tout, » de vouloir bien conſidérer la longueur » du temps que je ſupportois ma capti» vité, injuſte & barbare d'après mon in» nocence! » Comme M. de Sartines avoit expreſſément défendu à tous les officiers, chirurgiens, porte-clés, d'inſtruire les priſonniers de cette mort; il vint à la Baſtille, me fit deſcendre à la ſalle du conſeil, & me dit: « Je veux abſolument ſavoir » quelle eſt la perſonne qui vous a appris » cette mort ». Je n'eus pas le temps de la réflexion, car je lui aurois répondu que:

« la nuit du dix-ſept avril, j'avois été telle-
» ment préoccupé, & à diverſes repriſes,
» de cette nouvelle, & tourmenté même
» par cette idée, que je me l'étois perſua-
» dée, que je l'aurois parié, & que l'aveu
» de ſon interrogation, confirmoit ma
» croyance ». Mais pris à l'improviſte, je lui répondis tout naturellement, « que
» j'étois honnête homme, & que j'aimerois
» mieux qu'on m'arrachât le cœur que de
» trahir, & d'avoir la lâcheté de payer
» d'ingratitude la perſonne qui m'avoit
» donné cette nouvelle. — Eh bien! me
» dit-il, puiſque c'eſt ainſi, je ne vous
» rendrai votre liberté, que quand vous
» me l'aurez nommée ». Il inſiſta, je perſiſtai, & fus conſtant dans mon refus, & préférois ſans balancer la continuation de mon empriſonnement à l'ingratitude & à la perfidie. M. de Sartines enfin fut très-mécontent de mon genre de probité; je doute cependant qu'aucune perſonne honnête puiſſe me blâmer, ou approuver la conduite de M. de Sartines en cette occa-

ſion. A ſa place, & tout homme d'état que j'euſſe voulu être, il me ſemble que ſi j'euſſe fait une ſemblable queſtion, j'aurois jugé le priſonnier, même de quinze ans, qui auroit trahi ſon bienfaiteur, indigne de jouir jamais de la liberté qu'il me demandoit; & que j'aurois au contraire donné des louanges à celui qui auroit eu le courage de réſiſter à mes offres, & à mes menaces, telles intéreſſantes ou terribles fuſſent-elles pour lui.

Quoi qu'il en ſoit, je continuai à le ſolliciter vivement. J'écrivis lettre ſur lettre à M. de Sartines; mais ſans aucun ſuccès. On me donnoit à la vérité quelques foibles eſpérances; mais la manière dont on me les donnoit, & les intervalles auxquels elles m'étoient tranſmiſes, me faiſoient aſſez juger combien elles étoient illuſoires!.... A meſure que mes eſpérances s'évanouiſſoient, mon eſprit s'aigriſſoit davantage: & de reſter priſonnier, ſans aucune partie du moins que je connuſſe,

me fit mettre, sans doute involontairement, moins d'humilité & de ménagement dans mes réclamations. Enfin aliéné un jour par le désespoir, je m'échappai à écrire une lettre injurieuse à M. ne Sartines. Lettre fatale !... Lettre écrite dans un moment d'égarement; qu'un cœur généreux eût sans doute pardonnée, & qui fut cependant la cause de tous les malheurs qui m'ont depuis accablé.

Mais quel homme peut être assez maître de lui-même pour étouffer dans tous les instans de sa vie l'indignation que produisent nécessairement des tourmens renaissans sans cesse, & aussi injustes que prolongés. J'ai sans doute été imprudent, inconsidéré : j'ai eu tort de céder à un mouvement d'impatience trop violent : de choquer un homme qui me tenoit en sa puissance, quelque inique qu'il fût envers moi. Mais enfin, je n'ai à rougir d'aucun crime; mon cœur est pur, ma conscience est en paix.

Cette malheureuse lettre rendit M. de Sartines furieux contre moi : il me fit mettre sur le champ dans le cachot de la tour nommée la Bassinière, au pain & à l'eau.

Il y avoit déjà plus de quinze ans que j'étois à gémir dans la Bastille ; & les Officiers, qui sont des hommes humains, n'étoient pas trop fâchés que j'eusse eu le courage de reprocher à M. de Sartines sa cruauté : & comme il ne manquoit pas tous les mois d'y aller faire parade de sa puissance, il s'en apperçut ; & pour ne pas laisser sans cesse sous les mêmes yeux une preuve de sa barbarie, la nuit du quatorze au 15 du mois d'Août 1764, veille de l'Assomption, à minuit précises, on vint me chercher au cachot ; on me conduisit au Gouvernement : là on me chargea de chaînes de toute espèce. On me porta dans un fiacre ; & en sortant de la salle du Gouvernement, l'Exempt, qu'on nomme Rouillé, dit aux Officiers « qu'il alloit me » conduire dans un couvent de Moines,

» pour prendre l'air petit-à-petit pendant » deux ou trois mois, au bout desquels on » me rendroit la liberté ». Cet Exempt, non content de m'avoir chargé de fers avant que le carosse partît, me passa encore une autre chaîne au cou ; & l'on fit passer l'autre bout sous le pli de mes genoux. Au premier coup de fouet que le cocher donna à ses chevaux, le Recors, qui étoit dans le carosse à côté de moi, mit une de ses mains sur ma bouche, & l'autre derrière ma tête. Le second Recors, qui étoit devant moi aux côtés de l'Exempt, tira la chaîne si rudement, & l'autre poussa ma tête d'une telle violence, que je crus qu'ils m'avoient cassé les reins, & qu'ils alloient m'étouffer, & me jeter dans la rivière. Mon visage étoit précisément entre mes genoux, & l'on me conduisit dans le Donjon de Vincennes, où je fus jeté dans une cachotière.

Je sais que les Officiers des prisons royales sont forcés, malgré eux, d'exécuter les ordres qu'on leur donne ; & j'ose dire que,

pendant un temps infini, chaque morceau de pain ou verre d'eau que j'avalois, je croyois que ce ſeroit le dernier. Ah!.... on a bien raiſon de dire que l'attente de la mort eſt plus affreuſe que la mort même. Je me croyois un homme perdu ſans reſſource; mais heureuſement pour moi que le Lieutenant de Roi, M. Guyonnet, étoit un homme d'honneur & d'humanité. Il venoit très-ſouvent me voir; je lui racontois toutes mes avantures, toutes mes infortunes. Il en fut extrêmement touché, & me proteſta qu'il alloit travailler pour moi de toutes ſes forces : ce qu'il fit; car voyant l'injuſtice affreuſe dont M. de Sartines m'accabloit, avec cette ardeur qui caractériſe une ame ſenſible & généreuſe, il vint à bout de me tirer de la cachotière où j'étois malade; mais il parvint même à me faire accorder deux heures de promenade par jour dans le foſſé, à la garde de deux fuſiliers & un Sergent, qui reſtoit à la porte avec une autre Sentinelle.

Il y avoit déjà vingt mois que mon ennemie étoit morte, & deux que je jouissois de cette promenade, quand le vingt-trois Novembre 1765, sur les une heure du soir, dans le temps que j'y étois, il s'éleva un brouillard fort épais. Je dis en moi-même, il ne faut pas que je perde cette belle occasion d'échapper : & ayant monté la rampe du fossé, étant entre deux Fusiliers, & derrière le Sergent, je demande à celui-ci : « Comment trouvez-vous le temps ?--Mon» sieur, fort mauvais ! Et moi, repris-je, » je le trouve fort bon pour échapper ». Sur le champ, avec mes coudes, j'écarte les deux Sentinelles qui étoient à mes côtés d'une telle force, qu'il font l'un mi-tour à droite, & l'autre à gauche ; je pousse si rudement le Sergent, qu'il tombe sur le nez, & passe à côté du troisième Sentinelle qui étoit au bout du pont-levis ; & me voilà dans la cour du Gouvernement, fuyant de toutes mes jambes. Le Sergent se relève, & lui, & ses trois Sentinelles, se mirent à courir après moi, en criant : *arrête, arrête,*

arrête. J'enfile la cour royale qui étoit pavée de monde allant & venant; & pour empêcher que perſonne ne m'arrêtât, je me mis à crier comme ces quatre Soldats : arrête, au voleur, arrête : & avec ma main, je faiſois des ſignes que le voleur fuyoit devant, & le brouillard m'étoit fort utile : car de tous ceux qui étoient autour de moi, il n'y avoit que ceux qui pouvoient me voir qui ſe miſſent à crier comme moi : arrête. De ſorte, qu'à la tête de tous ces criards, & par la faveur de cet heureux brouillard, je traverſai toute la cour royale; mais ici il fallut changer de note. Une ſentinelle s'étoit poſté au milieu de la porte, qui n'a pas deux toiſes de large, avec la bayonnette au bout du fuſil. Comme ce même homme m'avoit gardé un grand nombre de fois en allant me promener, il me connoiſſoit, & me dit : « Ar-
» rêtez, Monſieur, où je vous paſſe ma
» bayonnette au travers du corps. Je me
» modérai, en diſant : « O Chémé ! (c'étoit
» le nom de la Sentinelle) vous n'êtes pas

» assez méchant pour tuer un homme qui » ne vous a jamais fait de mal, & que vous » connoissez. » En même temps j'écarte & saisis sa bayonnette & son fusil, & le secoue si fort, que je le fais tomber par terre. Je pris ma course tout armé, & j'entrai dans le bois du parc pour me cacher aux regards de tout le monde; ensuite je jetai le fusil, & fis un demi-tour à droite; & toujours en courant, j'eus bientôt rencontré la muraille du parc. Je l'escalade, & saute dehors; & à cinquante ou soixante toises, je me cachai dans le premier lieu où je crus ne pouvoir être découvert jusques à la nuit close que j'entrai dans Paris.

Je fus tout droit chez les deux Demoiselles auxquelles j'ai dit que j'avois jeté mon paquet de papiers du haut des tours de la Bastille. Par un mot d'écrit pour elles, qui étoit dedans, je les avois prié d'aller porter ces papiers à un de mes amis, nommé la Baumelle, connu pour avoir critiqué la Henriade de Voltaire : je leur demandai

ce

ce qu'elles en avoient fait : elles me répondirent qu'on leur avoit dit que M. de la Beaumelle étoit dans le pays étranger, & que depuis plus de quinze mois, ne me voyant plus promener ſur le haut des tours de la Baſtille elles m'avoient cru ou ſorti de captivité, ou mort; & qu'elles les avoient brûlés. En un mot, je vis que ces deux Demoiſelles avoient beaucoup plus de ſenſibilité que d'eſprit; car il eſt évident que ſi ce meſſage eût été entre les mains d'une perſonne un peu intelligente, entre les mains enfin d'une Madame Legros, que nous aurons occaſion de connoître par la ſuite, elle ſeroit venue à bout, & peut-être alors en peu de temps, de me tirer des griffes de mon nouvel ennemi ; la première étant morte peu de tems après que je leur eus jeté ce paquet.

M. de Sartines ſavoit, pour mon malheur, que j'étois protégé par feu M. le Maréchal Duc de Noailles, père de celui d'aujourd'hui, qui vivoit alors, par M. de

Silhouette, &c. Et moi je n'ignorois pas que mon évaſion ne dût le jeter dans de grandes inquiétudes. J'étois alors âgé de quarante ans, & j'échappois pour la troiſième fois d'une captivité de dix-ſept, dans la dernière deſquelles ſur-tout j'avois ſouffert des tourmens au-deſſus de toute expreſſion. Je ſoupirois cependant plus après le repos qu'après la vengeance, qui auroit pu m'attirer de nouveaux malheurs encore: & comme un honnête homme commence toujours par la douceur & la modération pour accommoder les affaires, afin de mettre ſon ennemi dans ſon tort, le lendemain de mon évaſion, j'écrivis à M. de Sartines pour le raſſurer, & lui proteſter que je ne ferois pas une ſeule démarche, que je ne dirois point une ſeule parole qui pût lui déplaire, ou ternir ſa réputation. Malgré cela, il n'en avoit pas moins pris la réſolution de me perdre. Il prévint en conſéquence les Miniſtres contre moi: il fut lui-même chez M. le Comte de la Marche, aujourd'hui Prince de Conti,

chez M. le Maréchal Duc de Noailles; il envoya des Exempts à Petit-Bric, maiſon de campagne de M. de Silhouette. Il lui écrivit que c'étoit à ſa recommandation qu'il m'avoit accordé des adouciſſemens, dont j'avois abuſé, &c. Nota, que cela n'étoit point: néanmoins cela me porta des coups mortels, tant a de force le droit ou le pouvoir de calomnier.

De mon côté je n'étois pas moins intrigué que lui, voyant qu'il vouloit abſolument me perdre.

Je fus chez un de mes amis, les Chevalier Méhégan, qui a un frère Brigadier des Armées du Roi; je viens d'apprendre qu'il eſt mort : c'étoit un homme d'eſprit. Je lui racontai mes malheurs. « Comment, » dit-il, c'eſt vous qui avez échappé du » Donjon de Vincennes ? Oh ! je vous » dirai, mon cher ami, que M. de Sarti- » nes, & le frère de la Marquiſe de Pon- » padour, (tout le monde a connu le peu

» d'eſprit, & la brutalité de caractère de » ce marquis de Marigny) » ſont dans une » peine extrême à votre égard. Je ſais très- » certainement que tous les Exempts, tous » les Commiſſaires, tous les Recors, tous » les Inſpecteurs de Police, en un mot, » je ſais qu'ils vous font chercher dans tout » Paris par trois mille perſonnes. De plus, » ils ont promis mille écus à celui qui leur » donnera votre adreſſe : on a envoyé votre » ſignalement à toutes les Maréchauſſées » de France pour vous arrêter.

On ne craint point un coquin, même un ſcélérat, auquel on n'a fait que le mal qu'il mérite. Ceux-ci fuient la juſtice, & moi je la recherchois : & voilà préciſément ce que M. de Sartines & le Marquis de Marigny craignoient tant que je ne trouvaſſe un moyen, un débouché ; & c'étoit à cauſe de cela juſtement que M. de Sartines étoit allé chez M. le Comte de la Marche, chez M. le Duc de Noailles, chez M. de Silhouette, pour les empêcher

de me tendre une main ſecourable ; ce à quoi il ne réuſſit que trop bien. Enfin, le Chevalier de Méhégan me dit : « Perdu » pour perdu, je vous conſeille d'aller à » Fontainebleau où eſt le Roi, de vous » jeter à ſes pieds, & de lui demander » juſtice ». En conſéquence, j'écrivis au Miniſtre de la guerre, & je lui donnai ma parole d'honneur « que je ſerois chez lui » le 18 Décembre 1765, & que je le ſup- » pliois en grace de ne point me faire ar- » rêter avant de m'avoir accordé un mo- » ment d'audience ; qu'enſuite, s'il me l'or- » donnoit, je me rendrois moi-même en priſon : malgré tous les gens poſtés pour m'arrêter, j'arrivai dans ſon appartement un jour plutôt que je n'avois promis ; c'eſt à-dire, le 17. Dès l'inſtant que je me fus fait annoncer, il me fit arrêter à côté de ſon Suiſſe, ſans vouloir me permettre de dire une ſeule parole. Je fus garotté avec des cordes ; on me mit dans un caroſſe, & je fus conduit tous droit dans le Donjon de Vincennes, où je fus jeté en arrivant

dans le cachot noir. En entrant dans ce lieu, je ne pus m'empêcher de m'écrier, hélas!... Eſt-ce donc ainſi qu'on rend juſtice à l'innocence!... A ces mots un Porte-clés, nommé Monchalain, me dit d'une voix rébarbative : « On ne ſauroit trop » vous accabler... Vous êtes la cauſe qu'on » a pendu le Sergent qui vous gardoit ».

Oui cela eſt vrai! ſi j'avois vu mettre le feu à un brâſier, pour y faire rougir pluſieurs paires de tenailles pour m'arracher les entrailles. Oui.... oui, cette terrible vue n'auroit pas fait une auſſi cruelle impreſſion ſur mon cœur, que cette affreuſe parole, que je crus véritable. Je perdis connoiſſance, ne ſentant aucun de mes maux perſonnels; je tombai ſur ma poignée de paille, & pendant plus de deux mois, il me fut impoſſible de prendre un moment de repos. Dans l'obſcurité de ce cachot affreux, je n'avois devant les yeux, ſans ceſſe, que ce ſergent! Il étoit innocent, car il avoit fait tout

ce qui étoit en ſon pouvoir pour m'arrêter ; & ce n'étoit nullement de ſa faute ſi j'étois & plus adroit & plus vigoureux que lui ; & à tout inſtant, grands Dieux !.... je le voyois monter à la potence.... Je voyois l'officier des hautes-œuvres lui arracher la vie.... puis couper la corde, & le laiſſer tomber comme un ſac de terre.... Ah ! quel ſpectacle, bon Dieu ! pour un honnête homme, que d'avoir ſans ceſſe devant les yeux, un pauvre malheureux qu'il a fait pendre.... Oui, j'oſe dire que toutes les furies de l'enfer n'auroient pu ajouter quelque choſe à mon martyre. Que ſi depuis l'inſtant qu'on m'eut dit cette abominable fourberie, il eſt entré dans ma bouche un morceau de pain, un verre d'eau ; je ne prenois cette triſte nourriture, que dans l'eſpérance que Dieu me feroit un jour la grace de venger la mort de cet innocent. Et comme je ne pouvois le bannir de ma vue, infailliblement j'aurois perdu l'eſprit ; je ſerois devenu enragé comme ce pauvre d'Alègre, ſi Dieu,

touché de ma peine, n'eût eu pitié de moi de la manière ſuivante :

Nuit & jour je faiſois des cris épouvantables !.... Dieu.... oui Dieu donna la hardieſſe à une ſentinelle, nommé Ar..... Lorrain, de s'approcher de la porte de mon cachot, à minuit préciſes : Et ce ce brave homme me cria le plus bas qu'il le put : « Monſieur, ne vous déſeſpérez » pas, Dieu aura pitié de vous, il mettra » fin à votre peine. — Ah ! mon ami ! » lui dis-je, il n'eſt plus poſſible de mettre » fin à ma peine..... Jamais je ne pourrai » oublier que ſuis la cauſe que ce pauvre » Vielcaſtel a été pendu ! — Que me di- » tes-vous, reprit-il, Monſieur ? que vous » êtes la cauſe qu'on a pendu Vielcaſtel, » notre Sergent ?..... Oui. — Eh ! Mon- » ſieur, on vous a trompé, il eſt aujour- » d'hui de garde au Donjon. Il eſt bien » vrai qu'il a été mis au cachot avec les » autres ſentinelles qui vous gardoient ; » mais le lendemain de votre arrivée, on

» leur a rendu leur liberté, &c. ».

Si la douleur me fit perdre connoiſſance, la joie m'ôta la parole; tous les organes de mon corps ſe dilatèrent. Ma bouche s'ouvrit, je ne pouvois plus la fermer. Je me jettai ſur la terre; je la preſſai de mes bras, en y appuyant ma bouche..... Je la baiſois, comme ſi cette terre eût été les pieds, le corps de Dieu même, en reconnoiſſance de la grande grace qu'il venoit de me faire. Car, je ſerois devenu enragé ſi j'étois reſté encore un mois dans un état ſi terrible.

Oui, ſi on m'avoit dit: on vient d'aſſaſſiner votre père, votre mère, n'y ayant point de ma faute; à la longue, il auroit été poſſible que je me fuſſe conſolé de ce malheur, tel douloureux m'eût-il paru d'abord. Mais jamais!.... au grand jamais, je n'aurois pu avoir un moment de repos, ni me conſoler d'avoir été la cauſe qu'un brave homme, qu'un innocent eût été

pendu. C'eſt une épine qu'il eſt impoſſible d'arracher du cœur d'un homme de probité ; & j'oſe dire que Cicéron, Démoſthènes, & J. J. Rouſſeau, avec toute leur éloquence, ne pourroient peindre la centième partie des maux que je ſouffris. On ne devroit pas permettre de pareilles fourberies, capables de faire étrangler un homme ſenſible, ou qui n'auroit point de religion ; ou tout au moins de le faire devenir enragé. S'il eſt permis d'ôter la vie à un criminel dans les ſupplices, je ne crois pas permis de la lui prolonger dans de pareilles cruautés.

Le neuf juillet 1777, un gentilhomme de mes amis, dîna avec M. Boucher, premier ſecrétaire de M. le Noir, lieutenant général de police ; il y fut queſtion de moi ; & ce ſecrétaire lui dit : ſavez-vous combien ce Monſieur a déjà coûté au roi ? deux cents-dix-ſept mille livres. Or, d'après l'injuſtice affreuſe dont il eſt démontré que je ſuis la victime ; car on a violé dans

ma perſonne toutes les loix divines & humaines ; je ne crois pas qu'aucun tribunal de juſtice pût me refuſer de me faire donner, en dédommagement, par mes perſécuteurs vivans, ou ſur les biens de ceux qui ſont morts, la même ſomme qu'ils ont fait dépenſer injuſtement au roi pour me faire périr.

Fin de la ſeconde Partie.

TROISIEME PARTIE.

A LA mort du roi Louis XVI, arrivée le dix mai 1774, il y avoit vingt-cinq ans que j'étois dans les priſons. L'année ſuivante, M. de Malsherbes, miniſtre, & M. Albert, lieutenant général de police, vinrent viſiter tous les priſonniers du donjon de Vincennes : j'eus le bonheur de les voir. M. de Malsherbes fut le premier à me promettre de me rendre la liberté au premier jour. Il eut la bonté de s'informer ſi j'avois de quoi vivre en ſortant d'une auſſi longue captivité. Quelques jours après, il m'envoya demander, par M. de Rougemont, lieutenant de roi, un mémoire des hardes dont j'avois beſoin pour ma ſortie. M. Amelot remplaça bientôt ce reſpectable miniſtre; mais à la place de M. Albert, ce fut hélas ! M. le Noir qui fut fait lieutenant de police.

M. de Saint-Vigor, contrôleur général de la maiſon de la reine, s'adreſſa à M. Amelot, pour ſolliciter ma ſortie. Ce miniſtre me la rendit bientôt. L'exempt m'en apporta l'ordre le cinq juin 1777, m'enjoignit de me rendre chez M. le Noir, pour parler à ce magiſtrat, qui m'indiqua lui-même l'endroit où je devois toucher l'argent que me devoit envoyer ma famille. Le lendemain, je me rendis à l'hôtel de la police. J'aſſurai M. le Noir de mon reſpect, & lui demandai la permiſſion d'aller à Verſailles pour remercier le miniſtre qui avoit délivré l'ordre de ma ſortie, & M. de Saint-Vigor, qui avoit bien voulu la ſolliciter. Ce magiſtrat me l'ayant accordée, je me rendis d'abord chez M. de Saint-Vigor, qui m'envoya chez M. Amelot, en me recommandant de demander M. Riviere, commis de ce miniſtre, & M. Robinet, premier commis, qui me dit que ma famille deſiroit ardemment de me voir, que je lui devois

bien cette ſatisfaction, en me rendant au plutôt à ſes deſirs.

M. Riviere m'introduiſit lui-même dans l'appartement de ce miniſtre; mais comme il étoit à s'entretenir avec un ambaſſadeur, je ne pus lui faire mes remerciemens de la grace qu'il m'avoit accordée. Le lendemain, je me rendis de nouveau chez M. Riviere, pour le prier de me faire obtenir une audience de M. Amelot, afin de lui parler de mes affaires. J'eus l'honneur d'entretenir ce miniſtre, & de lui remettre quelques-uns des projets que j'avois fait pendant ma captivité, & dont j'avois appris, depuis ma ſortie, qu'on s'étoit ſervi. Je le priai de vouloir bien les examiner, & de me dire enſuite ce qu'il en penſeroit. Après les avoir lus attentivement, il me dit, en parlant de mon projet militaire, que s'il étoit vrai que j'euſſe rendu ce ſervice, & que je n'en euſſe point été récompenſé, il lui paroiſſoit équitable que je le fuſſe; & que pour

cela, je devois préſenter au roi un placet.

Je touche au plus douloureux des inſtans de ma vie. J'en frémis encore en y penſant; je vais rappeler le moment où toutes mes eſpérances s'évanouirent, indiquer le jour, où repouſſé au fonds de l'abîme que j'avois ſu franchir, je le vis pour jamais refermé ſur ma tête.

Je m'étois fait une loi de ſoumettre à M. Riviere le placet que je me propoſois de préſenter au roi & au miniſtre, qui le trouva bien. M. le Prince de Beauveau, capitaine des gardes, à qui j'eus l'honneur de demander permiſſion de préſenter mes papiers, eut auſſi la bonté d'approuver tout ce qu'ils contenoient, & de les ſigner ſelon l'étiquète. Il m'inſtruiſit que je devois les préſenter au roi à la porte de la chapelle, quand il iroit à la meſſe. Ce prince exigea même de moi un récit exact de toutes mes avantures, & l'écouta, j'oſe le dire, avec le plus grand intérêt; je re-

mis ensuite mes papiers à Sa Majesté. Au bout de douze jours, quand j'allai demander la réponse de mon placet, le ministre, auparavant si disposé en ma faveur, ne me fit qu'un accueil froid & réservé, qui, je l'avoue, me fit concevoir un triste pressentiment de nouveaux malheurs. Pour toute réponse, on m'enjoignit de retourner promptement dans ma province. J'obtins un délai de huit jours, pour me munir des choses qui m'étoient nécessaires, & je retournai à Paris le dix juillet. Je me rendis, sur une lettre d'invitation du lieutenant général de police, à l'hôtel de ce magistrat : j'en reçus un ordre précis de retourner dans ma province; je lui promis une prompte obéissance, & en effet je pris le lendemain le coche d'Auxerre.

Le 15 Juillet, j'étois à quarante-trois lieues de Paris, à S. Brien, deux lieues au-dessus d'Auxerre, véritable route de l'endroit où il m'étoit ordonné de me rendre

rendre; un coup de foudre m'auroit moins frappé que ne le fit la vue d'un Inſpecteur de Police, nommé Marais, qu'on avoit envoyé en poſte ſur mes traces. Il m'arrêta, me fit reprendre la route de Paris; me conduiſit dans la priſon du petit Châtelet, où je fus mis au ſecret. Trois jours après, le Commiſſaire Chenon père, vint ſe ſaiſir de tous mes papiers, parmi leſquels on n'en trouva ſans doute aucuns contre la Religion, le Gouvernement & les loix. Le premier Août 1777, du petit Châtelet je fus transféré à Bicêtre, & jetté dans un cachot à dix pieds ſous terre. On ne daigna pas m'inſtruire du prétexte d'une détention auſſi inattendue, auſſi rigoureuſe; on ſe contenta de me dire avec brutalité, en me renfermant dans mon cachot, que je ſerois roué de coups de bâton, ſi j'oſois écrire à M. Amelot.

Cet événement, joint aux circonſtances qui l'ont précédé, accompagné & ſuivi, a toujours été pour moi une énigme in-

compréhenſible, quelques efforts que j'aie faits pour en pénétrer la cauſe. L'ame la plus dure ne pourra, je crois, s'empêcher de convenir que la faute de jeuneſſe qui avoit occaſionné ma première détention, n'eût été ſuffiſamment expiée par vingt-ſept années de captivité. Cette faute d'ailleurs étoit en effet pardonnée, puiſqu'on m'avoit accordé mon élargiſſement ; & il eſt certain, & ſera par la ſuite avéré, que, depuis le 6 Juin, époque de ma liberté, juſqu'au 25 Juillet qu'elle me fut de nouveau ravie, ma conduite avoit été parfaitement innocente, & mes propos circonſpects, juſqu'au ſilence le plus exact. Pourquoi donc M. Amelot, qui m'avoit paru favorablement diſpoſé lors de ma première viſite, me ſembla-t-il tout-à-fait refroidi la ſeconde ? Pourquoi me donner l'ordre de quitter Paris & de retourner dans ma province ? Pourquoi enfin, dans le moment où j'exécute ponctuellement cet ordre, me faire arrêter à quarante-trois lieues de Paris ? & pourquoi, ſur-tout, faire en-

fermer un homme, auquel on ne pouvoit reprocher aucun crime, dans un cachot ſouterrein de Bicêtre ?.... Séjour affreux, qui n'a jamais été deſtiné qu'aux plus grands ſcélérats, ſouillés des plus noirs forfaits, & auxquels des raiſons politiques ont voulu ſauver les derniers ſupplices.

La lettre choquante que j'avois adreſſée à M. de Sartines étoit-elle ignorée de M. Amelot lorſqu'il m'accorda ma liberté ? lors même de ma première viſite ?... En auroit-il été informé depuis par M. de Sartines ; & ſeroit-ce pour ſe venger encore de cette lettre que ce Lieutenant de Police, devenu Miniſtre de la Marine, auroit ſollicité ma nouvelle détention ? Il n'eſt pas vraiſemblable que M. de Sartines, ſans autre motif, eût pouſſé auſſi loin le reſſentiment d'une offenſe déjà très-ancienne, déjà expiée, & dont le déſeſpoir ſeul dans lequel il m'avoit plongé lui-même, avoit été l'unique cauſe, & ce motif ne paroît pas ſuffiſant pour expliquer une auſſi

grande rigueur. Mais j'avois été traité de lui avec beaucoup de cruauté, & je puis dire d'injuſtices; il n'ignoroit pas d'ailleurs que je ſerois tenté de le faire, & il paroît plus probable que voilà le véritable crime qui a occaſionné mon nouveau malheur, & qui a fait deſirer à M. de Sartines & à ſon ami M. Lenoir, de me ſouſtraire à tous les regards, & à m'enſevelir dans l'oubli le plus profond; voilà ce qui les a engagés à faire choix d'un cachot ſouterrein de Bicêtre pour me ſervir de priſon ou plutôt de tombeau; & cette explication eſt la ſeule qu'on puiſſe donner à un choix qui, ſans elle, ne pourroit certainement paroître qu'abſurde & inconcevable.

Si cette explication avoit beſoin de confirmation, elle la recevroit de la bouche de M. Lenoir lui-même, qui ne pouvoit cet hiver s'empêcher de témoigner aux perſonnes qui ſollicitoient mon élargiſſement, les craintes qu'il avoit que *je n'écriviſſe*; & qui ne ceſſoit de leur répéter

que s'il me lâchoit une fois, je ne manquerois pas *d'écrire* auſſi-tôt que je ſerois en liberté.

Au reſte, j'ai été tellement oublié dans ce cachot, que j'y ai paſſé ſix années ſans avoir un ſeul juge, ni avoir été interrogé une fois; & que le ſeul interrogatoire que j'aie ſubi, eſt du 21 Avril (1783) dernier.

INTERROGATOIRE.

M. Lenoir. Votre tête eſt elle raſſurée ? de tems en tems n'avez-vous pas encore de petites folies.

Latude (avec étonnement). Je n'ai jamais donné de preuves d'avoir perdu l'eſprit.

M. Lenoir. J'ai lu vos lettres.

Latude. Les avez-vous lues en ma préſence ?

M. Lenoir. Non.

Latude. Mais il n'eſt pas permis de punir un homme ſans entendre ſa défenſe.

M. Lenoir. Mais vous avez échappé de la Baſtille, de Vincennes; ce ſont là des folies.

Latude. Si vous appellez folies des traits d'eſprit, cela eſt différent; mais je ne crois pas que perſonne au monde, ni aucun de ceux qui ſont ici à m'écouter, penſe qu'il y ait de la folie à échapper de ces redoutables demeures (il y avoit trente

personnes présentes) , il faut au contraire avoir une bonne tête , & l'esprit très-présent , pour réussir à de pareilles opérations (Tous ceux qui m'écoutoient , ont dit : ma foi il y a plus d'esprit que de folie).

M. Lenoir, avez-vous cherché à échapper decette maison ?

Latude , non Monsieur.

M. Lenoir. Et pourquoi ayant échappé des autres maisons , n'avez-vous pas essayé à échapper de celle-ci ?

Latude. J'ai échappé des autres prisons , parce que j'avois à faire à une Partie qui n'entendoit ni rime ni raison ; mais , dans cette maison , j'ai toujours espéré qu'on me rendroit la justice qui m'est due.

M. Lenoir. Qui est votre Partie ?

Latude. Monsieur , permettez-moi de vous taire son nom.

M. Lenoir. Pourquoi ? Vous n'avez qu'à le dire.

Latude. C'étoit Madame de Pompadour.

M. Lenoir. Mais vous avez eu plusieurs traits de folie ?

Latude. Ceux qui vous ont dit cela vous en ont imposé : jamais je n'en ai eu ; & je vous supplie de vous souvenir du bon rapport que les Moines de Charenton vous firent, en 1776, de ma bonne conduite, & qu'en conséquence vous me promîtes ma sortie au premier jour. Voilà six ans que je suis ici au cachot, à dix pieds sous terre, au pain & à l'eau ; & je demande le premier pour quel crime j'ai subi un traitement aussi rigoureux ? Or, si j'avois été affecté de la moindre folie, il est sans doute que dans ce lieux affreux j'en aurois donné quelque signe ; car, sans les secours généreux d'une Dame vertueuse, j'y serois mort de misère.

M. Lenoir. N'est-ce pas Madame Rossignol ? (il avoit oublié le nom de la Dame dont il vouloit parler).

Latude. Non, Monsieur ; mais elle m'a envoyé des secours sur le récit qu'un Prisonnier lui fit de ma triste perplexité. Or, vous n'avez qu'à demander à M. Tristan que voilà, à M. le Capitaine, à M. le

Lieutenant, ſi depuis ſix ans que je ſuis ici, j'ai donné le moindre ſujet de plainte. (Ces Meſſieurs répondirent unanimement que non, & M. Triſtan ajouta même que M. le Chevalier s'intéreſſoit au ſort de Latude). Un fou n'eſt pas toujours maître de ſa tête; ſi je l'étois, préſentement que je ſuis en votre préſence, & celle de tant de perſonnes reſpectables qui vous entourent, il eſt hors de doute que je vous aurois lâché quelques extravagances; je ne crois pas que j'aie proféré une ſeule parole qui puiſſe faire juger que j'aie perdu l'eſprit.

M. Lenoir. Non; mais votre liberté vous a été rendue.

Latude. Oui, Monſieur, le 6 juillet; & je vins vous remercier & vous demander la permiſſion d'aller à Verſailles pour remercier le Miniſtre & M. de Saint-Vigor, Contrôleur-Général de la Maiſon de la Reine, qui l'avoit ſollicitée. Ce Monſieur étoit un bon ami de feu mon père; il me dit de m'adreſſer à M. Rivière, Commis de M. Amelot, qu'il étoit inſtruit, & me diroit tout ce que j'avois à faire. Or, il eſt évident que j'ai ſuivi tous ſes bons conſeils au pied de la lettre pendant quarante jours que j'eus m'a liberté. Il eſt

conſtant que je ne proférai pas une parole qui pût déplaire à perſonne ; & néanmoins, malgré ma bonne conduite, retournant dans le ſein de ma famille, je fus arrêté à quarante lieues de Paris, & mis dans un cachot à Bicêtre ; & voilà la première occaſion que j'aie eue de demander pourquoi j'y ai été conduit.

M. Lenoir. Connoiſſez-vous vos ennemis ?

Latude. Je ne les connois, ni ne veux les connoître.

M. Lenoir. Mais vous ſoupçonnez quelqu'un ? (Ceux qui étoient avec M. Lenoir dirent : il faut le dire ſi vous les connoiſſez, on veillera à votre conſervation).

Latude. Puiſque vous voulez que je le diſe, je crois que c'eſt M. de Sartines, votre bon ami, qui me perſécute.

M. Lenoir. Il eſt vrai que M. de Sartines eſt mon ami ; mais, enfin, où prétendez-vous aller, vos papiers ſont ſous les yeux du Roi.

Latude. S'il n'y a que mes papiers ſous les yeux du Roi, je dois bien eſpérer, parce qu'ils ne con-

tiennent que des choſes juſtes & équitables, & je ne ceſſe d'adreſſer au ciel des prières pour la conſervation de ſes jours précieux, & de toute la Famille Royale.

Fin de l'Interrogatoire du 22 Avril 1781.

TOUT ce qui ſuivit ma dernière détention, fut calculé pour épaiſſir l'obſcurité dans laquelle on vouloit enſévelir ma malheureuſe exiſtence, & pour écarter le peu de perſonnes qui pouvoient y prendre part; & rien ne fut épargné pour me priver de tout appui, & me faire tomber dans un abandon univerſel.

Un Gentilhomme de mes amis ayant été à l'Hôtel de la Police pour s'informer du crime que j'avois commis, on ne ſe fit pas ſcrupule de lui répondre que j'avois été chez une dame de condition pour lui tirer de l'argent, en l'intimidant par des menaces.

Quelque tems après, M. le Préſident de Gourgues, en faiſant la viſite de Bicêtre, me découvrit dans mon cachot. Le ſeul mot de trente-trois ans de captivité le fit frémir, il daigna s'intéreſſer à mon

ſort ; mais on l'aſſura que ce laps de tems n'avoit encore pu modérer ni mes emportemens, ni mes violences.

M. le Vicomte de la Tour du Pin, ému d'une ſemblable compaſſion, voulut bien auſſi faire quelques démarches en ma faveur auprès d'une perſonne en place ; mais on l'écarta, en diſant que j'étois détenu par un ordre particulier du Roi. Ainſi, on faiſoit des réponſes différentes ſuivant l'état & le caractère des perſonnes qui ſollicitoient ma liberté, & on choiſiſſoit pour chacune celles qui étoient les plus convenables à leur état, & à les diſſuader de s'intéreſſer davantage à mon ſort.

La contrariété de ces réponſes ſuffiroit ſeule pour prouver qu'elles n'étoient que des prétextes inventés pour ſe débarraſſer de mes ſollicitations. La fauſſeté de la première eſt démontrée par cela ſeul qu'on a ceſſé de l'articuler, puiſque de toutes il n'y avoit qu'elle qui pût juſtifier en quel-

que forte la rigueur dont on me traitoit.

Il n'en exiſte d'ailleurs aucunes traces dans les bureaux de la Police, qui ont été compulſés cet hiver par les perſonnes qui ſollicitoient ma liberté, & qui auroient ceſſé de s'intéreſſer à moi, ſi jeuſſe été coupable d'un crime auſſi honteux. Enfin ce qui complette mon innocence, c'eſt que M. de Sartines & M. Lenoir ſont convenus, devant témoins, que ce crime ne m'avoit jamais été imputé; & l'on voit en conſéquence qu'il n'eſt fait aucune mention de cette accuſation dans l'interrogatoire que m'a fait ſubir M. Lenoir, le 21 Avril dernier.

A l'égard de la folie & des emportemens qu'on m'y reproche, quand j'aurois eu réellement l'eſprit aliéné par la longueur & par l'excès des maux; & quand, dans l'horreur de ma priſon, j'aurois eu le malheur de me livrer quelquefois au déſeſpoir, eſt-ce en prolongeant les tourmens qui

m'auroient mis dans cet état, qu'on prétendroit les faire ceſſer ? Eſt-ce au fond d'un cachot ſouterrain qu'on doit renfermer un homme innocent, dont les longues douleurs auroient troublé la raiſon ? Et la juſtice & l'humanité ne ſont-elles pas également révoltées d'un ſemblable traitement ? Si j'étois effectivement en démence, ce ne ſeroit ni à Bicêtre, ni encore moins dans un cachot que je devrois être renfermé ; mais dans un des aſyles deſtinés au traitement de cette maladie. Je pourrois en ce cas réclamer, à bien juſte titre, les ſoins qui ſont dûs à tous les infortunés qui ſont dans cet état ; & j'y aurois certainement des droits plus inconteſtable que perſonne, puiſque ce malheur ne pourroit être que l'effet des longues rigueurs dont j'ai été accablé, & auxquelles mon eſprit auroit enfin ſuccombé.

Mais, graces au Ciel, cette imputation eſt auſſi fauſſe que la première : j'eſpère que la lecture de ces Mémoires, auxquels je ne

mets aucunes prétentions d'Ecrivain, en avouant qu'ils ſont de moi, ſuffira ſeulement pour convaincre que ma raiſon n'eſt pas plus égarée, que ma mémoire aliénée: & mon Confeſſeur, mes Gardes, les Adminiſtrateurs de la maiſon où je ſuis détenu, & depuis que je ſuis ſorti du cachot, mes Conſorts de détention, tous enfin ſont prêts à rendre témoignage de ma patience & de ma douceur.

Enfin le Ciel ayant accordé un Dauphin aux vœux de la France, le Roi eut la bonté de nommer une Commiſſion, qu'il chargea de faire grace à tous les priſonniers qui ne ſeroient pas prévenus de crimes capitaux. M. le Cardinal de Rohan, Préſident de cette Commiſſion, m'entrevit au fond de mon cachot en faiſant la viſite de Bicêtre, il prit pitié de la misère extrême dans laquelle j'étois plongé, & me promit d'examiner mon affaire avec les yeux de la juſtice & de la compaſſion. Il commença à me faire ſortir du cachot, en me laiſſant eſpérer

eſpérer qu'il me rendroit bientôt ma liberté; il me rendit au moins la lumière, & me fit mettre, en attendant l'autre, à la chauſſée de Bicêtre, où je ſuis encore au pain & à l'eau. Et c'eſt de ce lieu honteux, où, confondu comme je le ſuis avec le rebut de la ſociété, que comptant toujours ſur l'accompliſſement des promeſſes de M. le Cardinal, j'ai trouvé encore le moyen de faire paſſer en des mains sûres la première partie des Mémoires que vous liſez.

Quelques perſonnes conſidérables en les liſant, furent touchées de l'excès de mes malheurs, & daignèrent ſolliciter mon élargiſſement. M. Lenoir ayant appris, ou par elles, ou je ne ſais comment, que j'étois ſorti du cachot; ayant ſu les eſpérances que M. le Cardinal m'avoit données, & voyant ſur-tout l'éclat que ce Mémoire commençoit à faire, & l'intérêt qu'il inſpire, *ſe montra diſpoſé à écouter favorablement les ſollicitations qu'on lui feroit; promit à pluſieurs repriſes de m'accorder*

ma liberté; fit eſpérer qu'elle ſeroit plutôt obtenue par lui que par le moyen de la Commiſſion, & *empêcha* de cette manière *qu'on ne fît des démarches auprès d'elle.*

M. Lenoir, en confirmation de ſes promeſſes, demanda que quelqu'un ſe préſentât pour répondre de ma conduite. Une Dame charitable s'offrit pour remplir cette formalité. A la vérité cette Dame effrayée des ſuites que des gens officieux ne manquèrent pas de lui faire enviſager que cette démarche pourroit avoir pour elle, différa quelque temps de faire les ſoumiſſions qu'on exigeoit. Mais enfin après bien des longueurs & des délais, M. Lenoir, vaincu par de nouvelles inſtances, envoya chercher cette Dame, lui promit poſitivement ma liberté; la raſſura ſur ſes craintes, & l'engagea à *donner ce cautionnement qui fut enfin ſigné*, & qui exiſte dans les bureaux de la Police.

En apprenant ces détails, je crus tou-

cher au moment qui doit mettre fin à mes malheurs ; & l'eſpérance d'une délivrance prochaine, me les faiſoit déjà oublier. Mais hélas ! qu'elle eſt la fatalité qui me pourſuit ? & qu'on ſe repréſente s'il eſt poſſible l'accablement affreux dans lequel me plonge aujourd'hui la triſte nouvelle que je reçois, qu'après des eſpérances bien fondées, des paroles auſſi poſitives, le Miniſtre refuſe de m'accorder ma liberté ; aſſure que le Roi me regarde comme un homme atroce & dangereux, & déclare que mes longues ſouffrances n'auront d'autre terme que celui de ma vie.

Quel myſtère inconcevable renferme cette funeſte déclaration du Miniſtre, & comment peut-on l'accorder avec les promeſſes que M. Lenoir n'a ceſſé de faire aux perſonnes qui ont daigné le ſolliciter en ma faveur. S'il eſt vrai que le Roi ait prononcé ces terribles paroles, qui ſont pour moi l'arrêt de la mort la plus cruelle ; s'il eſt vrai qu'il ait de moi cette idée *d'atroce*,

quel compte faut-il qu'on lui ait rendu de ma conduite ? Quel portrait affreux lui aura-t-on fait de moi ?

Le Roi ne connoît ni ne peut assurément connoître les prisonniers qui sont détenus en vertu des ordres donnés en son nom, & ne peut rien savoir de ce qui les concerne, que d'après l'exposé qu'on lui fait de leur caractère & de leurs actions. La justice & la bonté du Roi étant connues, on peut donc toujours, d'après le rapport qu'il entendra faire d'un prisonnier, prévoir quels ordres il donnera à son égard : & celui qui lui fait ce rapport, sans qu'aucun contradicteur lui soit opposé, ni que le prisonnier puisse être entendu dans ses défenses, est donc, pour ainsi dire, le maître de déterminer la volonté du Roi, & lui dicte (si l'on ose ainsi parler) en quelque sorte sa décision.

M. Amelot est personnellement aussi peu instruit de ma conduite que le Roi lui-

même, & ne peut rien ſavoir que par le compte que M. Lenoir lui en rend ; & par conſéquent M. Lenoir a déterminé le rapport que M. Amelot fait au Roi de moi, auſſi néceſſairement que celui de M. Amelot va déterminer la déciſion de Sa Majeſté.

Comment donc ſuppoſer que M. Lenoir fût ſincère quand il promettoit de m'accorder ma liberté, tandis qu'il étoit réſolu de moi à M. Amelot un compte qui le forceroit de faire au Roi un portrait de mon caractère, qui devoit déterminer Sa Majeſté à me retenir à jamais dans la plus triſte captivité.

M. Lenoir pourroit-il donc être en effet ſincère, ou s'il ne l'étoit pas, quel pouvoit être le motif de cette diſſimulation, & le but qu'il ſe propoſoit par cette feinte ? .... On ſe perd en y penſant ; & mes malheurs ſont en vérité ſi grands & ſi extraordinaires, qu'il eſt auſſi difficile de les comprendre, que de les ſupporter.

S'il eſt poſſible de ſuppoſer que M. Lenoir fût ſincère dans le temps qu'il promettoit de m'accorder mon élargiſſement; la ſeule cauſe qu'on puiſſe ſoupçonner de ſon changement de volonté à mon égard, ne peut s'attribuer qu'à l'endroit vers la fin de mon interrogatoire, où il m'a, pour ainſi dire, forcé d'avouer que je croyois que M. de Sartines étoit mon ennemi ; & où il déclare lui-même au contraire que M. de Sartines eſt ſon ami. Mais ſi telle eſt la raiſon du changement des diſpoſitions de M. Lenoir, & ſi ce ſeul mot prononcé a décidé ma perte, je puis dire que je ſuis tombé dans un piège bien funeſte, & que je ſuis puni bien cruellement de ma ſimplicité.

Je ſupprime la foule des réflexions qui ſe préſentent, & je demande comment on a pu me repréſenter comme un homme dangereux & atroce? Comment-on peut ſavoir qu'un homme qui n'a paru qu'un moment dans la ſociété pendant ſon extrême

jeuneſſe : un homme que toutes les perſonnes qui ont pu le voir dans la plus affreuſe des captivités, diſent avoir été pendant toute l'énormité de ce temps le plus réſigné, le plus patient, le plus doux des hommes, & ſont prêts à rendre unanimement ce témoignage encore ſatisfaiſant pour lui.

Il eſt temps de finir ces Mémoires, qui dans le temps déſeſpéré où je ſuis, ne peuvent qu'accroître encore mes maux, en me rappelant leur cauſe, leur durée & leur excès. Ma première faute, quoique répréhenſible, & que je ſuis bien éloigné de chercher à excuſer, ne renfermoit du moins en elle-même aucune intention criminelle : elle recevroit même une ſorte d'atténuation de mon inexpérience & de ma jeuneſſe ; & ce qu'on peut me reprocher depuis, mérite à peine le nom d'imprudence.

En réparation, j'ai langui douze mille cent-ſoixante-trois jours dans les différentes

prisons où j'ai été transféré successivement. De ce nombre de jours, de ces jours dont chacun semble si long, couché sur la paille sans couverture, dévoré par des insectes dégoutans, réduit au pain & à l'eau pour toute nourriture, j'en ai gémi trois mille cent-soixante-sept dans l'humidité & l'infection, dans l'obscurité des cachots : & pendant douze cents-dix-huit de ces jours, ou plutôt de ces nuits perpétuelles & affreuses, mes pieds & mes mains ont été meurtris & écorchés par les fers dont on m'enchaînoit.

Le plus grand criminel paroîtroit, sans doute, déjà trop puni par ces longs tourmens : qu'on compare ma faute à cet énorme supplice ; & qu'on dise, d'après ce tableau, si l'on peut refuser à mes malheurs une larme de pitié !

EXTRAIT

Du Mémoire de M. de Comeyras.

C'EST à l'occaſion de la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, & lorque le Roi a nommé cette Commiſſion, dont l'objet eſt de faire grace aux coupables qui n'ont pas commis des crimes capitaux, que M. le Cardinal de Rohan, qui la préſide, ayant été autoriſé à ſe faire ouvrir toutes le priſons, trouva le malheureux DE LATUDE dans la ſienne à dix pieds ſous terre, couvert de lambeaux, une barbe d'un pied & demi de long, n'ayant pour lit que de la paille, du pain & de l'eau pour alimens. Il eut l'humanité de lui faire donner une demeure plus ſupportable; & c'eſt à ſa bienfaiſance, & à celle d'un grand nombre de perſonnes du premier rang, auxquelles

M. le Cardinal de Rohan a fait connoître ſon ſort, qu'il a dû les aumônes qui l'ont adouci.

Un ſcélérat noirci des plus grands crimes, les auroit trop expiés par trente-cinq années de captivité, & toutes les barbaries qui l'ont accompagné. Qu'on juge quelle pitié mérite un homme qui n'a fait qu'une faute qui n'intéreſſoit ni le Roi ni rien de ce qui touche à ſa perſonne, ni l'état, ni la ſociété; une faute, dont les motifs n'avoient rien de criminel, que ſa jeuneſſe ſeule excuſoit, & que ſix mois de priſon auroient ſuffiſamment punie.

Il demande aujourd'hui qu'on lui rende ſa liberté; mais ſes ennemis s'y oppoſent encore: ne pouvant calomnier ſes actions, ils calomnient ſes penſées; ils le peignent comme un fou, noir, dangereux, ulcéré d'une détention ſi longue & ſi cruelle, & dont la rage s'exhalera en injures & en libelles, dès qu'il aura la liberté d'en com-

poſer impunément. Hélas ! ils le connoiſſent bien mal ! Agé de ſoixante ans, accablé d'infirmités prématurées, n'ayant plus que quelques jours languiſſans, ce n'eſt pas à cette triſte vengeance qu'il les deſtine. Je n'aſpire qu'à les paſſer paiſiblement, ſoit avec ce qu'il pourra retrouver de ſa famille, ſoit auprès de quelques amis généreux qu'il doit à ſes malheurs, & qui le connoiſſent aſſez pour répondre au Gouvernement de tout ce qu'il fera le reſte de ſa vie.....

ADDITION DU MÉMOIRE

Le ſieur Latude a enfin obtenu ſa liberté le 18 Mars 1784, avec quatre cens livres de penſion. C'eſt un bienfait de M. le Bon de Breteuil. Qu'il ſoit permis à l'auteur du Mémoire qu'on vient de lire, de faire connoître ſa première & plus ancienne bienfaitrice, en lui rendant des actions de graces au nom de cet infortuné.

Une femme, nommée Madame le Gros, ſortant de ſa maiſon, rue des foſſés Saint-Germain l'Auxerrois, dans le courant du mois de Juin 1781, vit au coin d'une borne un paquet de papiers déjà froiſſé, & couvert de boue: elle le ramaſſe, rentre chez elle, & lut ce qu'il renfermoit. C'étoit un Mémoire qui expoſoit une partie des malheurs du ſieur de Latude, & qui étoit *ſigné*, *Henri Masers de Latude*, *priſonnier à*

Bicêtre, dans un cachot à dix pieds ſous terre, & au pain & à l'eau depuis trente-quatre ans.

Ce Mémoire étoit adreſſé à un Préſident de Tournelle ; le malheureux priſonnier proteſtoit de ſon innocence, & demandoit qu'on le transférât à la Conciergerie, & qu'on lui fît ſon procès ſur tous les griefs que pourroient imaginer ſes ennemis.

Que Madame le Gros ait été fortement émue en liſant ce Mémoire : ce n'eſt pas ce dont on la loue. C'eſt l'effet qu'un malheur ſi long, ſi cruel, ſi extraordinaire, auroit produit ſur l'ame la plus commune.

Mais qu'en apprenant le ſort d'un infortuné, avec lequel elle n'avoit jamais eu de liaiſon d'aucune eſpèce, qui n'exiſtoit même pas pour elle quelques heures auparavant, & qui n'avoit pour recommendation que l'excès de ſon malheur, elle ait réſolu de conſacrer ſa vie à lui faire rendre ſa liberté,

& de ne se reposer qu'après l'avoir obtenue ; qu'elle ait persisté trois ans entiers sans être un seul instant ni rebutée, ni effrayée des difficultés, des dégoûts, des dangers mêmes de toute espèce qu'elle rencontroit. C'est un acte de vertu & d'humanité qu'il faut d'autant plus admirer, qu'il n'en existe peut-être pas un second exemple.

Elle avoit heureusement un mari qui étoit digne d'en partager le mérite. Il alla chez le Président de Tournelle, à qui le Mémoire étoit adressé, & qui lui dit « qu'il » avoit vu cet infortuné ; qu'il avoit fait » plusieurs démarches pour lui rendre ser- » vice ; mais qu'on lui avoit répondu que » c'étoit un homme dangereux, un fou, » sujet à des accès de rage, tels que trente- » deux ans de captivité n'avoient pas suffi à les amortir.

En apprenant cette réponse, & qu'on n'accusoit le prisonnier d'aucun crime ; elle se douta que sa folie n'étoit qu'un

prétexte inventé pour rebuter ſes protecteurs, & empêcher qu'il ne fût ſecouru. Alors elle chercha à pratiquer dans le château de Bicêtre, quelques perſonnes par leſquelles elle pût arriver juſqu'à lui. Elle y réuſſit à force de temps & de peines, & s'en ſervit pour lui faire tenir une lettre, où elle lui marquoit : « J'ai trouvé votre » mémoire, qui m'a beaucoup attendrie; » accordez-moi, je vous en prie, votre » confiance, je ferai tout ce qui eſt en » mon pouvoir pour vous être utile. En- » voyez-moi un détail bien circonſtancié » de vos affaires, & ſur-tout ne me dé- » guiſez rien. Je ne ſigne pas, crainte » de quelque malheur ».

Cet infortuné n'étoit pas accoutumé à trouver tant de pitié dans une inconnue. Il ſe livra à elle ſans réſerve, malgré le myſtère qu'elle lui avoit de ſon nom, & lui a fait paſſer ce qu'elle demandoit. C'eſt ſur cette eſpèce de cannevas que ſon mari dreſſa les mémoires. Après quoi, l'un &

l'autre ſe mirent en mouvement pour lui chercher des protecteurs.

On ne dira pas toutes les peines qu'ils eurent pour en trouver. Nés l'un & l'autre de parens honnêtes, mais ſans fortune ; ayant pour unique moyen de vivre, ce que le mari gagne à faire des éducations. Ils dérobèrent ſur leur plus rigoureux néceſſaire, de quoi payer les voitures qui les tranſportoient à Bicêtre, ou dans l'antichambre de ces gens, chez qui le pauvre n'a pas même le droit d'arriver crotté ; ou même à pluſieurs lieues de Paris, & partout où ils croyoient pouvoir découvrir des protecteurs à leur priſonnier. On n'en citera qu'un ſeul exemple.

On avoit dit à madame le Gros, qu'il y avoit une madame du Cheſne, femme-de-chambre de MADAME, qui en étoit fort bien traitée, & par qui elle pourroit faire parvenir un mémoire à cette princeſſe. Elle fit, pendant trois jours, des courſes

courſes dans tout Paris pour la découvrir : perſonne ne la connoiſſoit. Elle partit pour Verſailles, & elle apprit que madame du Cheſne étoit à Santeny, à ſept lieues de Paris. Elle y va, & la trouve partie depuis une heure. Alors il fallut revenir à Paris, la bourſe épuiſée, moitié à pied & moitié dans les voitures qu'elle rencontroit dans les chemins. Le lendemain elle retourna à Verſailles, parvint à faire parler à Madame Ducheſne, & même en rapporta la promeſſe de préſenter le mémoire de ſon priſonnier. Elle s'étoit donnée une entorſe en allant chez cette Dame, & n'en entreprit pas moins de revenir à pied à Paris. Mais après avoir horriblement ſouffert ſur la route, elle tomba au haut de la montagne des Bons-Hommes, de fatigue, & accablée de douleurs, & hors d'état de faire un pas de plus. On la tranſporta chez elle, où elle paſſa ſix ſemaines dans ſon lit. Dès qu'elle put marcher, elle reprit le chemin de Verſailles avec ſon Mémoire : mais Madame Ducheſne refuſa abſolument de le

préſenter. Elle lui avoua qu'un de ſes amis en qui elle avoit toute (1) confiance, lui avoit dit : « de ſe bien garder d'impor-
» tuner la Princeſſe pour un objet de cette
» nature : elle ajouta que le meilleur con-
» ſeil qu'elle pouvoit lui donner à elle-
» même, étoit de ſe tenir tranquille, & de
» ne ſe plus mêler d'une affaire qui pou-
» voit la perdre, ſans qu'elle pût être dé-
» dommagée du péril qu'elle couroit par
» une eſpérance un peu raiſonnable de
» réuſſir ».

Ce qui lui arriva alors chez Madame Ducheſne, lui eſt arrivé cent fois depuis avec des gens bien plus conſidérables ; elle

---

(1) On voit à cette réponſe l'air des Bureaux de M. Amelot, pris & rendu dans le langage politique & ſi cenſé d'un ſieur Abbé Chaus, fils d'une Marchande de fils de la rue Mouffetard, devenu propriétaire de la charge de ſous-précepteur des Pages du Roi, & Conſeiller depuis long-tems de Madame Duch . . . . . courtiſan fin & délié, d'une prudence exceſſive, & ſeulement à l'affut des bonnes affaires qu'il peut lui faire ſolliciter ſans péril.

pénétra jusques à eux avec une patience toujours agissante, & que rien ne lassoit. Elle n'avoit aucune peine à les émouvoir; car tous les premiers mouvemens étoient bons; mais tous les autres étoient foibles: & tout se terminoit par ne rien faire, ou du moins par ne rien obtenir.

C'est vers ce temps que naquit Monseigneur le Dauphin. On dit alors à Mme. le Gros que le Roi institueroit à cette occasion un tribunal, dont l'objet seroit d'examiner les procès de certains coupables, & de leur faire grace quand ils n'auroient pas commis de crime capital.

Elle songea tout de suite à y faire comprendre son prisonnier; pour cela il falloit intéresser M. le Cardinal de Rohan, qui devoit présider la Commission. Elle commença par gagner la femme du Suisse, en lui racontant une partie de son histoire. De là, au bout de quarante ou cinquante visites, elle parvint jusqu'au Secrétaire. Il

lui apprit que M. le Cardinal avoit déjà vu le prisonnier ; qu'il l'avoit fait retirer de son cachot souterrein, & lui avoit fait donner une demeure plus supportable, & qu'il venoit même de lui envoyer un secours d'argent : qu'elle pouvoit compter qu'il s'intéresseroit vivement à lui, & qu'il seroit compris parmi les accusés que la Commission devoit examiner, & dont elle faisoit expédier la grace.

On ne dira pas comment ce malheureux prisonnier fut rayé de la liste où on l'avoit d'abord placé : heureusement nous n'avons plus à parler que des services que sa bienfaitrice lui a rendus.

Elle alla le voir dans Cabanon, dès qu'elle apprit qu'il y étoit ; elle y retourna tout aussi souvent qu'elle le put, sans se rendre suspecte, & sans se rebuter ni de l'éloignement, ni de la fatigue que le moindre mouvement lui causoit, vû qu'elle étoit grosse, & que sa grossesse étoit fort avancée.

Il étoit preſque nud, & manquoit de tout : elle lui acheta des bas, des chemiſes ; elle lui apporta une robe-de-chambre qui devoit le couvrir chaudement, & qu'elle lui avoit faite elle-même. Elle y joignoit tout l'argent qu'elle pouvoit dérober à ſon plus étroit néceſſaire; & quand il ne lui reſtoit plus rien, elle alloit encore le voir, & lui apportoit du moins des eſpérances & des conſolations.

Voilà la plus petite partie des choſes que Madame le Gros a faites pour ſon priſonnier. On l'a appris beaucoup plus de lui que d'elle : car ſa modeſtie s'obſtinoit à tout cacher, hors les démarches qu'il falloit bien qu'elle avouât, parce qu'elles avoient tout Paris pour témoin. Heureuſement qu'on trouvera quelques détails qui manquent, dans une lettre qu'une des plus reſpectables protectrices de Mme. le Gros a écrite à l'auteur de ces Mémoires, & qu'il va tranſcrire ici comme le meilleur moyen qu'il ait pour achever de la faire connoître.

» J'ai appris, Monsieur, que vous avez
» demandé à Madame le Gros un mémoire
» détaillé de tout ce qu'elle a fait depuis
» trois ans, pour obtenir la liberté du sieur
» Masers. D'après les questions que je lui
» ai faites sur ce que contient le récit qu'elle
» vous a envoyé, je vois que sa discrétion
» & sa modestie ne lui ont pas permis de
» donner à cette bonne œuvre toute sa va-
» leur, & qu'elle s'est bornée à vous parler
» des démarches qu'elle a faites. Témoin
» depuis plus d'un an de l'activité, du cou-
» rage, de la générosité, de la constance,
» je pourrois même bien dire de l'acharne-
» ment qu'elle y a mis, & sans lequel elle
» n'auroit jamais ..... jamais réussi, j'ai
» le plus grand plaisir à saisir cette occasion
» de vous en parler.

» Une belle action qui s'accomplit au
» moment qu'on la projette, est déjà une
» chose assez rare; mais une belle action
» qu'il faut soutenir pendant trois ans,
» avec une sensibilité & un courage inal-

» térables, aux dépens de ſon temps, de
» ſes propres affaires, de ſa ſanté & de ſa
» fortune, quand on n'en a pas, c'eſt ce
» que je n'avois jamais vu juſqu'à ce que
» j'aie connu Madame le Gros. Beaucoup
» d'autres auroient pu former la même en-
» trepriſe, en apprenant les malheurs du
» ſieur Maſers; mais pour réuſſir, il falloit
» une ſenſibilité, & une conſtance plus
» qu'ordinaire : il falloit celle qui anime
» & qui ſoutient Madame le Gros.

» Ni les détails, ni les refus, ni ſes
» eſpérances cent fois trompées, ni le re-
» froidiſſement de ceux que tant de diffi-
» cultés laſſoient, ni les inconvéniens per-
» ſonnels auxquels l'expoſoit le genre de
» bienfaiſance qu'elle exerçoit; rien enfin
» ne l'a rebutée. Les repréſentations même
» de ceux qui, touchés de tant de géné-
» roſité, prenoient le plus tendre intérêt
» à ſon bonheur, n'ont jamais modéré ſon
» zèle. Il croiſſoit en progreſſion des difficul-
» tés, & je ne lui ai jamais vu plus d'ardeur

» pour réuſſir, que quand elle ſembloit ne
» devoir plus rien eſpérer. Sans autre ſecours
» que ſon courage, & dans un état de ſanté,
» qu'une groſſeſſe rendoit encore plus dé-
» plorable, je la voyois ſans ceſſe l'année
» dernière s'épuiſer en courſes pénibles,
» pour obtenir non des ſecours pécuniaires,
» car elle les fourniſſoit elle-même à ſon
» priſonnier; mais des protecteurs qui puſ-
» ſent le ſervir. Elle communiquoit ſa ſen-
» ſibilité à ceux à qui elle parloit; en ga-
» gnoit tous les jours de nouveaux; n'en
» négligeoit aucuns, & ne ſongeoit à ſe
» repoſer que quand il n'y avoit plus rien.

» C'eſt ainſi que ſans fortune, ſans
» crédit, ſans moyens perſonnels d'aucun
» genre, elle eſt parvenue à obtenir ce
» qu'elle avoit ſi long-tems, ſi ardemment
» deſiré.

» Et quel étoit le but de tant des ſoins?...
» C'étoit de recueillir chez elle celui qui
» en étoit l'objet : de partager avec lui le

» fruit de ſes travaux, & ceux de ſon mari.
» Je lui ai quelquefois dit que ſa ſituation
» ne ſembloit pas lui permettre de ſe livrer
» à tant de généroſité. J'ai perdu mon fils,
» me répondit-elle; j'ai promis à mon pri-
» ſonnier qu'il occuperoit ſa place : s'il eſt
» jamais libre, je lui tiendrai parole. Elle
» oublioit, en parlant ainſi, qu'un autre
» enfant né depuis ne laiſſoit plus cette
» place vacante. La femme capable de dé-
» vouer ainſi toute ſon exiſtence au ſen-
» timent d'humanité, & le mari qui le
» permet & l'approuve, ſont deux êtres
» bien rares & bien reſpectables.

» Comme je n'ai jamais vu Madame le
» Gros qu'occupée entiérement de celui
» qu'elle a ſi bien ſervi, je ſuis à peine
» inſtruite de ſa propre ſituation. Je ſais
» ſeulement que née ſans fortune, ſes af-
» faires ſont encore plus gênées qu'elles
» ne devroient l'être; parce que venant de
» perdre ſon père après des maladies fort
» longues, & par conſéquent onéreuſes,

383

» elle a voulu faire honneur aux dépens que
» ce malheur leur avoit fait contracter. C'eſt
» en rempliſſant ce devoir aux dépens de
» ſon néceſſaire, qu'elle a encore trouvé
» les moyens d'aider le ſieur Maſers de
» tout ce qu'elle a pu dans ſa priſon : qu'elle
» n'a épargné aucuns des frais qu'entraî-
» noient tant de démarches, & qu'elle ſe
» félicite aujourd'hui de l'avoir en partie à
» ſa charge, ſi l'on ne trouve moyen d'a-
» jouter quelque choſe aux quatre cents
» liv. de penſion qu'on lui a accordé.

J'ai l'honneur d'être, &c.